Le Lavalois

Le journal de Sainte-Brigitte-de-Laval

17 mars

Bonne Saint-Patrick à tous les Irlandais

When Irish eyes are smiling,
Sure, 'tis like the morn in Spring.
In the lilt of Irish laughter
You can hear the angels sing.
When Irish hearts are happy,
All the world seems bright and gay.
And when Irish eyes are smiling,
Sure, they steal your heart away.

(Chanson traditionnelle irlandaise)

Élection partielle, district 3

Trois candidats sont en nomination

Jean-Philippe Mathieu
Daniel Racine
Carl Thomasssin

Pour mieux les connaître, voir pages 4 et 5

Le scrutin sera tenu au centre communautaire du Trivent le dimanche 20 mars de 10 h à 20 h.
Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 13 mars de 12 h à 20 h

À lire

Coop de santé *p. 3*
Association des Citoyennes et Citoyens *p. 6*
Audrey Girard, designer *p. 7*
Coenseignement, 6e année *pp. 8 - 9*
Les jardins de vos rêves *p. 11*

Mars 2016 Volume 34 Numéro 2

Accommodation
Chez Pat
BIÈRES • VINS • VIDÉOS • LOTERIES
Photocopies - Produits asiatiques
Ouvert tous les jours de 7 h 30 à 23 h
407 Ave Ste-Brigitte 418 825-2009

familiprix
VANESSA TREMBLAY
224 Ave Ste-Brigitte, local 102
Sainte-Brigitte-de-Laval
418 825-4646
Service d'infirmière
Service de livraison
Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 9 h 30 à 21 h
Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

restaurant LE LAVALLOIS
Voir nos spéciaux à l'intérieur p. 4
418 825.2969
416 avenue Ste-Brigitte

Dre Julie Linteau
Clinique dentaire Sainte-Brigitte
224, Ave Ste-Brigitte
418 606-8125
Dr S.A. Bellavance
Lundi - mardi - jeudi - vendredi + deux soirs semaine
Dentisterie générale et esthétique - Orthodontie - Endodontie - Chirurgie dentaire - Couronnes - Ponts - Urgences

Les élus de la MRC de la Jacques-Cartier souhaitent discuter avec M. Labeaume

Les élus de la MRC de La Jacques-Cartier souhaitent rencontrer le président de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et maire de la ville de Québec, M. Régis Labeaume. En le rencontrant, les élus souhaitent ainsi connaître les tenants et aboutissants du règlement de contrôle intérimaire (RCI) qui aura sans aucun doute des impacts importants pour plusieurs municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier.

Par souci de bien représenter les intérêts de leurs citoyens, les élus de la MRC de La Jacques-Cartier avaient invité la Commission d'environnement intérimaire à les rencontrer le 29 février dernier afin d'en apprendre davantage sur le contenu du projet de RCI, invitation que la commission d'environnement intérimaire a déclinée. « À l'approche de la fin du moratoire, nous sommes inquiets. Cinq des neuf villes et municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier seront touchées par ce RCI, qui aura certainement des impacts majeurs pour notre région. Pour l'instant, compte tenu du sceau de confidentialité, plusieurs d'entre nous sommes dans le néant, ne pouvant connaître en quoi consistera, à tout le moins sommairement, le RCI. Au-delà de la protection des sources d'eau potable, à laquelle nous avons tous adhéré, nous devons nous assurer que nos citoyens peuvent jouir de leurs biens tout en préservant la qualité de l'eau à l'échelle de notre territoire. Or, pour ce, nous devons faire partie de la solution et être mis à contribution. » souligne M. Michel Croteau, préfet suppléant de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de la ville de Lac-Saint-Joseph.

Tous pour la protection des sources d'eau

D'entrée de jeu, tous les élus de la MRC de La Jacques-Cartier adhèrent à l'idée de protéger les sources d'eau potable. « Bien entendu, la protection des sources d'eau est un enjeu prioritaire pour la MRC, la nature et les cours d'eau faisant partie intégrante de notre ADN. Mes collègues et moi souhaitons ardemment faire partie de la solution, mais pour ce, mes collègues maires et mairesses désirent eux aussi être renseignés sur le contenu du RCI. Pour réellement travailler ensemble, je crois qu'il serait essentiel de partager l'information et d'écouter toutes les solutions proposées. Mes collègues sont ainsi disponibles à rencontrer M. Labeaume pour discuter de leurs préoccupations et tenter de trouver des solutions qui répondraient aux attentes des deux parties. » affirme M^{me} Louise Brunet, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier.

Rappelons que le 17 décembre dernier, la CMQ avait entériné une résolution de contrôle intérimaire dans le but d'adopter le 15 mars prochain un RCI règlementant davantage les constructions dans les bassins versants des rivières Saint-Charles et Montmorency.

Marie-Josée Labbé Agente de communication
(418) 844-2160, poste 302
mjlabbe@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Sommaire

Actualité

MRC discute avec R. Labeaume..... 2
Bilan 2015 du TCJC..... 2
Coop de santé..... 3
Candidats aux élections..... 4-5
Assoc-citoyens SBDL..... 6
Assemblée municipale..... 12
Attention aux normes..... 21
Forfaits télé..... 21

Lettre d'opinion..... 10

Entrevues

Audrey Girard, designer..... 7
Co-enseignement en 6^{e}..... 8-9

La vie de chez nous

Trivent..... 18
Le Jardin de vos rêves..... 11
Soccer..... 12
Âge d'Or..... 14
Fête familiale..... 14
La Barak..... 15
Fermières..... 16
Festival des Neiges..... 19
Mères-enfants..... 19
St-Vincent-de-Paul..... 20

Chroniques

Ici et maintenant..... 13
Économie..... 17
Horticulture..... 22
Friperie..... 23

Annonces

Petites annonces..... 23

Bilan 2015 du TCJC

Une clientèle stable et fidèle

Le Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) a dressé un bilan somme toute positif de sa dernière année. Signe de la fidélité et de l'attachement des usagers au service, le nombre de laissez-passer mensuels vendus a augmenté de 12 % au cours de la dernière année.

Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury la plus forte croissance

Les secteurs de Lac-Delage et de Stoneham-et-Tewkesbury se distinguent par les quelque 17 000 déplacements observés, une hausse de 14 %, faisant ainsi d'eux les secteurs ayant connu la plus forte croissance du réseau. Le parcours 24 qui se rend directement sur la Colline parlementaire et Sainte-Foy semble des plus appréciés, ayant généré une impressionnante croissance de 175 % depuis son implantation en 2014.

Mentionnons que la ville de Lac-Delage a le meilleur ratio déplacements par population desservie.

Sainte-Brigitte-de-Laval; le nombre de déplacements stable

Alors qu'aucun nouveau parcours n'a été ajouté, on note une stabilité dans le nombre de déplacements à Sainte-Brigitte-de-Laval, l'augmentation nette étant de 1 %.

Lac-Beauport; belle progression pour le parcours 52

Depuis sa mise en place en 2013, le parcours 52, reliant Lac-Beauport au secteur de Sainte-Foy, connait une forte croissance de son achalandage. Une hausse de 12 % a été observée seulement sur ce parcours au cours de la dernière année.

Un service pertinent et attrayant

« Les données de 2015 prouvent à quel point les usagers sont attachés et fidèles au TCJC. Les citoyens peuvent être assurés que la MRC fera tout en son pouvoir pour continuer de leur offrir le service de transport collectif. Ils l'ont adopté, ils sont de plus en plus nombreux à l'utiliser et nous ne les laisserons pas tomber. » a souligné la préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, Mme Louise Brunet.

Mentionnons que le Wifi gratuit sur l'ensemble du réseau, les véhicules confortables et le service courtois sont tous des éléments qui font du TCJC un service attractif et apprécié.

Marie-Josée Labbé
Agente de communication
(418) 844-2160, poste 320

TCJC Transport collectif de la Jacques-Cartier

Station Service Alpin Inc.
327 Ave Sainte-Brigitte
418 825-2219
Depuis 28 ans à votre service
LE SPÉCIALISTE

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Auto de courtoisie
- Vidange d'huile Express

ENTRETIEN ET RÉPARATION

Jacques Tremblay, prop.

Coop de santé de Sainte-Brigitte-de-Laval

Assemblée générale d'organisation

Assemblée générale d'organisation

Résidence du Trèfle d'Or,
25 rue Saint-Émile,
Sainte-Brigitte-de-Laval

Mardi, le 15 mars 2016 à 19 h

Nous voici parvenus à notre assemblée générale d'organisation (AGO) depuis que quelques citoyens ont initié ce projet essentiel et désiré d'une Coopérative de Santé pour notre communauté en plein essor.

Cette assemblée fait partie du processus de constitution de la coopérative. Elle a comme objectif d'adopter les règlements généraux et d'élire un premier conseil d'administration. Quoiqu'un peu aride comme contenu de réunion car il faut lire et adopter les règlements généraux nous profiterons de cette occasion pour vous soumettre sommairement le projet, tel qu'il se présente actuellement et répondre aux questions d'ordre général.

Nous ne pourrons malheureusement pas répondre à des questions spécifiques comme : Combien y aura-t-il de médecins? Aurais-je un médecin de famille? etc.

Ce sont des questions auxquelles nous ne pouvons répondre pour l'instant. D'autres moments seront prévus ultérieurement.

Droit de parole et de vote

Seuls les futurs membres ayant rempli une déclaration d'adhésion, lors de leur arrivée sur le lieu de la réunion et les membres ayant signé la demande de statuts de constitution, auront le droit de parole et de vote.

Cette déclaration stipule que vous vous engagez, le moment venu, à payer le montant des parts de qualification lié à la catégorie de membres, conformément aux règlements généraux qui seront adoptés lors de cette assemblée d'organisation.

Diverses modalités de paiement sont prévues au projet de règlements. Les parts sociales sont remboursables lorsqu'un membre désire quitter la coopérative (sous réserve de l'article 38 de la Loi).

Nous aurons grand plaisir à vous accueillir à cette rencontre qui comptera deux périodes de questions.

Les règlements généraux seront lus dans leur entièreté, avant l' élection des administrateurs.

Bienvenue à tous!

Jean-François Gerardin,
pour le comité provisoire de la Coop Santé de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Information sur les parts de qualification

(cf. extrait du projet de règlement qui pourrait être adopté lors de l'AGO)

Type de membre	Leur nombre	Sa valeur	TOTAL
Utilisateurs – Consommateurs	6	10 $	60 $
Utilisateurs-Producteurs (Professionnels de la santé)	20	10 $	200 $
Travailleurs (Salariés de la coop)	8	10 $	80 $
Soutien (Organismes, entreprises, institutions)	15	10 $	150 $

Assemblée générale

Journal Le Lavalois

Le mardi, 19 avril 2016 à 19 h
au 418, avenue Sainte-Brigitte

Ordre du jour

1- Ouverture de l'assemblée
2- Élection d'un président d'assemblée
3- Élection d'un secrétaire d'assemblée
4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
5- Lecture et adoption du procès-verbal du 27 avril 2015
6- Présentation des états financiers 2015
7- Vérificateur
8- État de la situation
8- Rapport des activités de l'année
9- Résolutions:
   a) Adoption de : État de la situation
   b) Adoption de : Rapport des activités
   c) Demande de subventions
   d) Choix du mandataire
10- Dévoilement des mises en candidature
11- Période d'élection des membres du C.A.
12- Questions - opinions - commentaires
13- Levée de l'assemblée

Lucille Thomassin
Présidente

Sainte-Brigitte-de-Laval

Une élection partielle aura lieu le dimanche 20 mars 2016 pour combler le poste de conseiller municipal dans le district no 3, devenu vacant à la suite du départ de M^me^ Marie-Ève Racine. Soulignons que le vote par anticipation se tiendra le 13 mars prochain. Trois candidats ont déposé officiellement leur candidature, soit messieurs Jean-Philippe Mathieu, Daniel Racine et Carl Thomassin.

Le Journal Le Lavalois a mis à leur disposition un espace pour leur permettre de mieux se faire connaître. Voici donc leur texte respectif.

Jean-Philippe Mathieu

Je suis représentant dans le domaine de la carrosserie depuis bientôt 10 ans et passionné d'art. J'ai 33 ans et suis papa de deux petits bonhommes de 4 et 6 ans. Nous sommes installés ici à Sainte-Brigitte-de-Laval avec la petite famille depuis décembre 2010 dans le district # 3. Ma conjointe et moi avons grandi à Sainte-Thérèse-de-Lisieux, donc je connais les environs depuis longtemps; des amis proches et de la famille habitent Ste-Brigitte-de-Laval.

Mon travail de représentant dans le domaine très complexe de la carrosserie m'a permis de développer un sens de la communication. Etant donné la complexité de ce domaine je me dois d'être le plus simple possible et précis lors de mes interventions auprès d'une multitude de gens provenant de milieux tout à fait différents. Je suis sans cesse en quête d'informations et de recherches puisque j'endosse les changements fréquents qui sont occasionnés par une constante évolution. Depuis 3 ans, j'agis à titre de coordonnateur des ventes de plusieurs magasins de produits automobiles. Je dois faire le lien entre les clients et les différents intervenants (commis, vendeurs, manufacturiers, etc). J'ai donc l'habitude de faire valoir et composer avec les choix et opinions de plusieurs parties d'où l'importance d'être à l'écoute.

Depuis mon arrivée ici, plusieurs décisions prises dans le passé m'ont amené à me questionner sur le fonctionnement d'une municipalité et le pourquoi de certains choix. Depuis l'élection de l'Équipe Wanita, j'ai obtenu plusieurs réponses à mes questions. En discutant politique municipale avec mes voisins, j'ai développé un goût de participer à tout ce beau changement et cette transparence appréciée de tous. Aujourd'hui, puisque le poste de conseiller de mon district est vacant, je saisis ici l'opportunité de pouvoir enfin participer activement à la prise de décisions et ainsi en faire part à tous les résidants de mon secteur.

Je considère donc la crédibilité de l'Équipe Wanita et c'est pourquoi l'opportunité de me joindre à celle-ci me permettrait de vous représenter avec une grande fierté.

Au plaisir d'échanger avec vous et n'hésitez pas à me contacter.

jpmathieu@live.ca

Daniel Racine
candidat indépendant
Le choix est clair

Âgé de 45 ans, j'occupe, depuis le mois d'octobre 2014, le poste de surveillant à la Résidence Le Trèfle d'Or, où j'habite.

L'enjeu de cette élection partielle est clair. Pourquoi ajouter un élu de plus au pouvoir en place? Alors que vous avez la possibilité de leur envoyer un message clair en élisant un représentant expérimenté, intègre et compétent, qui va enfin les challenger sur la pertinence de certaines de leurs décisions. N'émettez pas un 2^e^ chèque en blanc de suite à cette administration.

Le choix entre les différents candidats est tout aussi clair. L'un, néophyte en politique, se présente sous la bannière de l'équipe majoritaire au conseil qui comptait 5 des 6 sièges avant cette partielle. Son équipe a englouti des centaines de milliers de dollars, de votre argent, en frais juridiques inutiles dans le dossier du congédiement illégal des deux ex-cadres. Leur conseillère démisionnaire n'a pas terminé son mandat, obligeant la Ville à débloquer un budget d'environ 9 000 $ pour la tenue de la partielle. Cette équipe, qui a perdu passablement de son lustre, commence à nous coûter cher.

L'autre se présente, tout comme moi, à titre d'indépendant. À la très grande différence, qu'en 2013, il avait défendu, sans succès, les couleurs d'une équipe qui s'est dissoute depuis. Pourquoi courir le risque immense d'élire un membre d'un camp revanchard qui a été majoritairement battu lors des dernières élections municipales? Dans de telles circonstances, peut-on vraiment prétendre être indépendant? Celui qui, aux séances du conseil, met continuellement en doute la transparence de l'administration en place, se garde bien de nous dévoiler qu'il s'est maintenant recyclé en candidat indépendant.

Je suis le seul vrai indépendant à être expérimenté à titre d'élu et à n'avoir jamais été associé à l'une ou l'autre des deux équipes. Je suis ainsi le mieux placé pour bien vous représenter et contribuer à l'essor du secteur du Golf dans un contexte minoritaire difficile au conseil municipal.

NOUVELLE NOTAIRE de Ste-Brigitte-de-Laval
STÉPHANIE MORASSE NOTAIRE
• Immobilier commercial et résidentiel
• Testament et mandat d'inaptitude
• Mariage et contrat de mariage
• Succession
morassenotaire.ca
418 907-8954 info@morassenotaire.ca
1025, boulevard du Lac, bureaux 225-226 Lac-Beauport

restaurant LE LAVALLOIS
Venez essayer nos nouveautés dans le menu
Spécial club sandwich
Lundi
Commandez un club sandwich, obtenez le 2e à moitié-prix
Salle à manger seulement
Promo Pizza
Pizza 12" garnie, frites, 4 canettes de liqueur
20,35 $ plus taxes

Élection partielle district no 3

Daniel Racine
(suite)

J'ai mené une campagne différente de la vieille garde. J'ai proposé d'implanter un Comité Parents-Secours, pour que les jeunes du quartier soient encore plus en sécurité. J'ai fait preuve de transparence, en étant le seul candidat à mettre en ligne mes dépenses électorales préliminaires sur mon Facebook : Daniel Racine 2016.

Je me conduis en futur conseiller municipal, en refusant la surenchère électorale concernant des dossiers judiciarisés. Je me suis abstenu de faire de fausses promesses inconsidérées, pour plutôt prendre de vrais engagements envers vous.

Une fois élu, je vais suivre de près l'évolution des dossiers des murs de soutènement et des résidences endommagées à la suite à un dynamitage raté. Je vais maintenir mon indépendance à l'égard des membres du conseil.

Je vais étudier mes dossiers, attentivement et de manière réfléchie, afin de prendre des positions claires sur chacun d'eux et vous en informer. Je vais être un élu présent dans le secteur du Golf, où je demeure à moins de 5 minutes.

Le 20 mars prochain, prenez une police d'assaurance au conseil municipal.

Daniel Racine,
votre vrai candidat indépendant

Carl Thomassin
Candidat indépendant, secteur 3

Natif de Sainte-Brigitte où je réside depuis 53 ans, marié avec Martine Thomassin depuis 30 ans, notre famille compte trois enfants adultes : Marie Lou, l'aînée, Gabriel-Hugo et Joey.

Je travaille depuis plus de trente ans à la Direction de la Protection de la Jeunesse où j'interviens à titre d'éducateur auprès de jeunes en difficulté d'intégration sociale et de comportement. Étant président du Syndicat des employés pendant 15 ans, j'ai dû écouter, négocier et conseiller.

Influence bénéfique
Toutes ces années m'ont permis de développer et de renforcer des aptitudes et des qualités précieuses en matière de relations humaines : souplesse et ouverture à la différence de l'autre, au-delà des conflits qui verrouillent l'avancée d'un dossier. Je pratique toujours l'« alliance thérapeutique ».

J'ai développé la communication efficace et l'écoute active, une de mes grandes forces. J'ai appris à user d'autorité rationnelle sans recourir au rapport à sens unique qui éteint la communication: courtoisie, écoute et respect, des incontournables pour fonctionner en équipe.

Implication citoyenne
J'ai assumé de nombreuses activités et participé à plusieurs organisations:
- président de la Maison de Jeunes,
- administrateur du Merle Bleu, résidence à vocation coopérative;
- participant à Vent de Mémoire avec la CCAP (voir la vidéo sur ma page);
- présence et participation aux événements sociaux culturels comme :
  Fête de la Pêche,
  Fête de la Saint-Jean,
  Festival Nordik (à titre de président)
  Festival des Neiges.

La collaboration communautaire et le bénévolat sont dans ma nature. Je suis un être entier mais apte à la nuance et à l'adaptation.

La Montagne Sucrée
Copropriétaire de cette sucrerie, celle-ci m'a permis de connaître de nombreux Lavallois qui y viennent avec leurs enfants ou petits-enfants. J'ai ainsi noué des relations intéressantes avec de nombreux client(e)s dont plusieurs du secteur trois.

La cabane à sucre familiale donne et a toujours donné une belle visibilité à notre ville pour son volet récréotouristique et économique.

Pourquoi la politique municipale?
Propriétaire à 25 ans, je me suis intéressé à la politique. J'aime connaître, comprendre, saisir la mécanique de la gouvernance, identifier les enjeux. J'aime aussi le face-à-face pour s'apprivoiser et débattre courtoisement et ouvertement avec des arguments bien présentés.

Le développement harmonieux de ma ville natale et où je vis encore, me préoccupe énormément. Déjà ma présence fidèle et participative aux réunions municipales et mon implication à la période de questions démontrent mon intérêt. Maintenant que la retraite est proche, j'ai plus de temps à consacrer à la vie publique et à ma communauté.

Photo: Gab Hugo Thomassin
Carl Thomassin

Ma vision de Sainte-Brigitte
- Redonner à ma ville sa réputation, son image de marque.
- Se rebrancher sur sa vocation récréotouristique.
- Se redonner le temps de s'apprivoiser.
- Rétablir un dialogue dont bénéficiera toute la population.

Pourquoi suis-je bon candidat?
À cause de :
- Ma connaissance de Sainte-Brigitte (historique et milieu physique) et des Lavalois.
- Ma connaissance des enjeux.
- Mon implication et mes qualités de leadership.

Le 20 mars 2016, je choisis l'expérience, l'intégrité et la transparence. Je vote Carl Thomassin.

Carl Thomassin, personnalité politique
Courriel : carl.thomassin@hotmail.fr
Téléphone : 418 825-2393

Carl Thomassin

EXCAVATION MARIO VALLÉE

• Excavation • Démolition
• Nivelage • Essouchage
• Fosse septique • Champ d'épuration
• Déneigement • Transport (gravier, sable, terre, remplissage)

70, rue de la Promenade, Ste-Brigitte-de-Laval
418 825-2011

Sablière M.J. Vallée enr.
Tamisage
Concassage
Pierre de granit
Terre • Sable • Pierre • Gravier

Me Chantale Bourget
Notaire et conseillère juridique

224, avenue Ste-Brigitte, local 102
Ste-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0
Dans la pharmacie Familiprix

Tél : 418 825-2132
Courriel : cbourget@vl.videotron.ca

LES IMPRESSIONS Stampa
446,avenue Marconi
Québec (Québec) G1N 4A7
Tél. : 418 681-0284
Fax : 418 681-1178
www.stampa.ca
info@stampa.ca

Les Entreprises GASTON CLAVET inc.

Pelle - Bulldozer - Pépine - Camions
Souffleuse - Excavation - Terrassement
Transport de sable - Gravier - Concassé
Terre noire - Fosse septique - Déneigement
Marteau hydraulique - Minipelle (location)
Réparation de pompe de puits artésien

Gaston Clavet, propriétaire

Tél: 418 825-2391
Cell: 418 563-0922

Cour: entreprise_clavet@ccapcable.com

102, Auclair, Ste-Brigitte-de-Laval, Qc, G0A 3K0

Association des Citoyennes et des Citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval (ACC-SBDL)

Ce mois-ci, notre association vous présente les points ou les dossiers importants sur lesquels nous nous investissons en ce moment.

Le désenclavement de notre ville

Ce sujet abordé depuis des dizaines d'années a refait surface en 2013 lors de la campagne électorale qui a vu l'Équipe Wanita prendre le pouvoir. Ce sujet a été repris ces derniers mois par notre association et par le conseil municipal.

Depuis, étant en droit, à titre de citoyens, de nous poser des questions et de vouloir être associés à ce processus et à cette réflexion qui vont avoir des conséquences pour tous, notre association a décidé de ne pas attendre deux ans de plus pour sensibiliser, informer et demander à la population par voie de pétition en quoi elle était d'accord ou pas pour « ouvrir notre ville ».

Cette pétition, diffusée à partir du 5 janvier via Facebook et grâce à certains commerçants de Sainte-Brigitte-de-Laval qui ont accepté que nous déposions une version papier de cette pétition, a obtenu 190 signatures au 29 février. Que pouvons-nous ou devons-nous en déduire le plus objectivement possible ?

Nous constatons que la population ne semble pas être informée suffisamment sur l'importance d'ouvrir une voie qui pourrait désenclaver notre ville. Par conséquent, nous recommandons à notre conseil municipal d'organiser prochainement une séance d'information pour toute la population pour expliquer ce que ce projet pourrait être. Cela afin que tous les citoyens concernés puissent poser leurs questions et faire des suggestions à nos dirigeants.

Nous avons déposé cette pétition en mairie le 1er mars et nous y avons joint nos recommandations.

Le wiki « Nos mémoires »

Nous avons créé une page Wiki pour permettre à tous les citoyens de participer à la construction de notre histoire. Voici le lien pour apporter votre contribution :

http://histoiresbdl.wikispaces.com/home

À ce sujet nous allons organiser un atelier/rencontre pour en discuter, montrer à ceux qui le désirent, comment cela fonctionne. Nous vous proposerons une date à partir de la page Facebook de notre association :

https://www.facebook.com/Association-des-Citoyennes-Citoyens-de-Sainte-Brigitte-de-Laval-108318672832810/

Le dossier des eaux contaminées

Dès l'annonce faite le 22 novembre dernier par le maire Labeaume qui préside par ailleurs la CMQ, comme quoi les villes devront changer leurs pratiques en matière de développement qui pourraient affecter nos sources d'eau potable, nos lacs et nos rivières, nous avons fait savoir que nous souhaiterions comme association et citoyens participer à ce processus. Nous nous sommes fait répondre par notre conseil municipal et par la CMQ que nous ne serions pas conviés à ce processus (mais informés à la toute fin des décisions prises). Nous sommes inquiets et intéressés quant à savoir ce qui va se décider éventuellement.

Par exemple : que vont décider les élus et la CMQ sans l'avis des citoyens? Quelles conséquences et quels impacts, leurs décisions auront-elles? Prendront-ils des décisions fortes qui auront, sans parti-pris ni privilège, un effet immédiat pour stopper la contamination de nos eaux?

Très sincèrement, nous voulons le croire. Sauf que, nous voilà pris comme des

otages dans ce processus et la volonté de la CMQ et de cette commission présidée par la mairesse Wanita Daniele.

Cela sous-entend-il que nous devrons nous contenter d'accepter les décisions qui seront prises, sans possibilité de faire valoir nos points de vue? Dans tous les cas, sachez que nous nous exprimons à ce sujet, en fonction des informations ou articles de journaux qui paraissent, sur notre page de l'association :

https://www.facebook.com/Association-des-Citoyennes-Citoyens-de-Sainte-Brigitte-de-Laval-108318672832810/

Information administrative

À la suite de notre AGA tenue le 22 février, nous avons le plaisir de vous informer que Jacinte Bédard a rejoint le Conseil d'Administration de notre association.

Nouveaux membres? Nous vous convions toujours à nous soutenir et à devenir membre de notre association en nous écrivant ou en remplissant le questionnaire mis en ligne ou via notre page Facebook :

https://docs.google.com/forms/d/1izFULKjC2wzxOMvgxKwC8SnJSxopzeeVSPkOSgeSmPo/viewform?c=0&w=1

L'équipe d'ACC-SBDL

CAPSULE - Environnement ACC-SBDL

Dans un mouvement social et environnemental, nous vous proposerons au fil des mois des solutions simples et pratiques pour protéger notre eau, source de Vie. Cuisine, salle de bain, sont des endroits où nous utilisons eau et détergents et même beaucoup. Nous voyons cette eau mélangée de détergent, s'engouffrer dans le drain des lavabos. Mais cette eau, s'en va vers une usine d'épuration. Après être traitée, ce sera la même eau qu'à sa source: elle sera potable, mais pas pure. Alors que faire pour remplacer ces produits commerciaux? Voici quelques recettes faciles qui fonctionnent très bien.

Poudre à récurer

Le soda à pâte est un excellent produit de remplacement des poudres à récurer.

Nettoyeur à vitres

1/4 tasse de vinaigre blanc
8 tasses d'eau chaude

Désodorisants

Frigo : Mettre une boîte de soda ouverte sur une tablette et la changer aux deux mois.
Cuisine et maison : Mettre du soda à pâte dans le contenant à poubelle. Faire pousser des plantes, elles sont de bons filtres. Faire griller des écorces d'orange ou de citrons dans le four ou sur la cuisinière.

Nettoyeur à tapis

Mélanger 2 tasses de farine d'avoine et une tasse de borax. Laisser sur le tapis 1 heure, puis passer l'aspirateur. Pour les taches rebelles, utiliser 1/2 tasse de vinaigre blanc et une 1/2 tasse d'eau chaude.

Jacinte Bédard
Membre de l'ACC-SBDL

Par Doris Tessier

Audrey Girard designer de vêtements

Audrey est une jeune entrepreneure de Sainte-Brigitte-de-Laval dans le domaine de la confection de vêtements. Elle est diplômée de l'école Wilbrod Berher en confection de vêtements sur-mesure et retouches.

Dès la fin de ses études, elle saisit l'opportunité de développer ses compétences en travaillant auprès d'un designer québécois, monsieur Sylvain Primeau, qui avait sa ligne de vêtements signés.

Cette expérience de travail lui a permis d'expérimenter toutes les facettes de la confection sur mesure : le design, la confection des patrons, la confection des vêtements, la mise en marché, l'organisation et la concrétisation de la tenue d'un défilé pour présenter la collection.

Elle a toutefois décidé, à ce moment, de prendre une pause pour s'orienter vers la démonstration de produits dans divers salons. Elle a ainsi acquis une expérience pertinente dans le domaine de la vente et de la relation avec la clientèle. Deux facettes très importantes pour l'entreprise qu'elle a choisi de créer.

Elle s'est d'abord installée au Marché Jean-Talon. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'elle a rencontré la première cliente qui lui a permis de débuter la confection de ses vêtements signés. Audrey est fière et non sans raison de mentionner que cette cliente l'a suivie et que chaque année elle revient la voir pour se faire confectionner une garde-robe qui la distingue.

Mechanical

Son nom de collection est Mechanical parce qu'elle aime le style garage (gypsy garage) c'est-à-dire du sport chic ou de type racing. Pour les néophytes de la mode, on pourrait qualifier ses créations de la façon suivante : un peu extravagantes tout en étant très confortables.

Sa clientèle

Sa clientèle est très variée : femmes qui désirent du sur-mesure, de l'originalité, hommes qui veulent se démarquer avec des chemises qui sortent de l'ordinaire, sportifs et sportives qui recherchent confort et différence mais aussi des personnes qui ont tout simplement besoin de faire effectuer une réparation, un bas de pantalon, etc.

Audrey ne néglige rien pour assurer le succès de son entreprise. Elle travaille aussi en collaboration avec la boutique de vêtements NEL de Sainte-Brigitte-de-Laval pour faire l'identification et la réparation de vêtements adaptés spécifiquement pour des personnes vivant en centre d'hébergement. Elle fait aussi la réparation des uniformes des employés de la ville.

Sa polyvalence n'enlève rien à sa créativité et sa capacité de répondre rapidement aux besoins des gens. Elle demande quelques jours pour faire les réparations. En ce qui concerne la confection, le délai dépend de la demande et de la complexité. Elle mentionne qu'il est préférable d'y penser d'avance mais qu'elle est aussi capable de travailler dans un court délai.

Son avenir

Sa vision d'avenir et ses ambitions de carrière sont de se démarquer dans la confection sur-mesure de chemises pour hommes.

Audrey opère son entreprise au 147, avenue Sainte-Brigitte local 1. Elle n'a pas encore de panneau publicitaire pour l'annoncer mais cela fait partie de ses projets.

Photos : Audrey Girard

Vous pouvez consulter sa page Facebook « Mechanical-fashion designer » où vous retrouverez le lien vers sa boutique en ligne de portée internationale *Etsy* regroupant des artisans de tous genres.

Une seule 6e pour 42 élèves

Par Jean-François Gerardin et Louise Côté

À la mi-février, nous avions rendez-vous, dans la classe de 6e au sous-sol de l'église, avec les deux enseignantes qui y oeuvrent. C'est grâce à l'initiative de coenseignement de mesdames Karine Lamarche et de Geneviève Lebel et à la suggestion du personnel de l'école du Trivent d'utiliser le sous-sol de l'église que les élèves de 6e de Sainte-Brigitte-de-Laval pourront terminer leur primaire à l'école du Trivent au lieu d'être déplacés vers Beauport.

Ces deux pédagogues, mesdames Karine et Geneviève se sont rencontrées ici, à l'école du Trivent et sont devenues amies. Elles sont maintenant complices dans l'exercice de leur mission éducative et professionnelle vouée à éveiller de jeunes intelligences et à leur permettre un essor harmonieux.

Un exercice professionnel rare

Pour la troisième année consécutive, le coenseignement est pratiqué à l'école du Trivent au niveau préscolaire, mais c'est la première fois pour la 6e année. Des plus jeunes aux plus vieux, un même mode d'enseignement avec des âges différents, des comportements plus marqués et des identités en formation présentent des défis complexes.

Cette méthode d'enseignement propose un exercice professionnel peu répandu dans les écoles primaires ou secondaires du Québec de nos jours. Rare, mais pas nouveau. Elle s'est pratiqué pendant une douzaine d'années à Charlesbourg avec des étudiants présentant de nombreuses difficultés en première et deuxième secondaire.

Le coenseignement est une formule éducative qui permet à 1, 2, (même 3) professeurs d'assurer simultanément, pour des raisons spécifiques, un enseignement à un nombre d'élèves différent du ratio maître/élèves en vigueur.

Qualités requises

Les enseignantes attachantes et dynamiques que nous avons rencontrées mettent en commun leurs valeurs et leurs forces respectives. Sur le plan humain, psychologique mais aussi sur le plan de leurs affinités et de leurs spécificités académiques. Cette façon de travailler en équipe permet une complémentarité que renforce indéniablement cette amitié fidèle qui les soude pour une meilleure intervention commune auprès de leur clientèle.

Toutefois, outre les vertus indispensables de patience, de discernement, d'écoute active, de souplesse et d'autorité rationnelle, cette formule d'enseignement en équipe exige une grande capacité d'adaptation.

Photo: Louise Côté

Karine Lamarche et Geneviève Lebel

Les enseignantes concernées se doivent d'être un bon public l'une pour l'autre, mais doivent également savoir être des critiques averties de leur consoeur. Leur capacité à recevoir et accepter les remarques et les observations de leur amie et collègue fait partie de cette précieuse complémentarité générée par cette formule en duo.

42 filles et garçons de 6e année avec 2 enseignantes

Essayez d'imaginer cette grande classe où 42 visages sont tournés vers les deux chefs d'orchestre, chacune étant responsable d'une partie de la clientèle dans une proportion relativement égale.

Les personnes qui n'ont jamais mis les pieds dans une classe à titre de professeurs, d'intervenants ou de spécialistes, peuvent-elles prendre la mesure de l'ensemble de la tâche de ces deux enseignantes aux plans organisationnel, pédagogique, psychologique et stratégique? Les gens aptes à l'empathie et au discernement se rendront sûrement compte que la mission enseignante, en duo comme en solo, requiert du dévouement, de la passion, de la patience, de la résilience pour diriger cette grande classe tout en se satisfaisant, sagement, de toutes les petites victoires glanées tout au long de l'année.

Classe laboratoire

Nos deux enseignantes ont su créer une ambiance et un décor propices aux apprentissages et à une vie chaleureuse dans ce local adapté. Elles ont su aussi déployer beaucoup d'imagination pour « meubler » ce grand espace afin d'en faire un lieu où les élèves se sentent un peu comme à la maison. Une classe laboratoire est ainsi née, son espace utilisé au maximum, murs et même plafond mis à contribution.

Comme il existe, en écologie, des milieux qu'on veut humaniser, doter une classe de plantes, de dessins d'élèves, et de créations communes ne peut que lui donner un air chaleureux et une note attachante et en faire un « territoire » où il fait bon vivre en apprenant.

Pour quelqu'un qui s'intéresse à un environnement pédagogique stimulant et significatif, la visite de ce local requiert un certain temps. On constate que tout a été fait pour créer un sentiment d'appartenance fort et un engouement de la part des élèves. On devrait toujours exiger que les classes soient « habillées » et décorées. Mission remplie pour ce grand local de 6e année.

En effectuant un tour rapide pour prendre la mesure de tout ce qui équipait cette classe nombreuse, notre regard s'est arrêté devant une colonne sur laquelle Geneviève Lebel avait fixé une aquarelle, un cadeau d'une de ses amies. Sur cette œuvre, l'artiste avait représenté une grosse souche d'où repartait une frêle branche quelque peu tordue ornée de feuilles. Tout un symbole de vie et une leçon de sagesse pour générer des échanges riches en plusieurs matières...

Outre les illustrations ici et là, on notait une corde à linge sur laquelle étaient suspendus des calligrammes, textes poétiques des élèves présentés sous une forme

Dave Caron
Cell : 418-932-4751
Bureau 418-660-4751
dave@forageslapointe.com
Les forages LAPOINTE
Puits ▾ Pompes ▾ Traitement d'eau
Nouvelle administration
Dans le domaine depuis 40 ans

REMBOURRAGE Gilles Noël ENR.
Résidentiel & Commercial
ESTIMATION GRATUITE ◎ TRAVAIL GARANTI
◎Rembourrage de tous genres
◎Intérieur de roulottes et motorisés
◎Décapage et finition de meuble
43, rue du Centre, Ste-Brigitte-De-Laval, G0A 3K0
Tél. : 418 825-3568

Les Constructions MAURICE FORTIER & FILS INC.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation - Menuiserie générale résidentielle & commerciale
jocelynfortier@ccapcable.com
354 ave Ste-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval
Québec G0A 3K0
R.B.Q. 1360-2453-03
Martin tél: 825-5067
cel: 520-1208
Jocelyn tél: 825-2392
fax: 825-4126

CLIMANET
NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE SYSTÈME DE CLIMATISATION, ÉCHANGEUR D'AIR ET CHAUFFAGE
Changez D'AIR avec un EXPERT !
ÉTIENNE GAMACHE
418 561-8450
WWW.CLIMANET.CA
etiennegamache@climanet.ca

viacapitale ÉLITE
VIA CAPITALE ÉLITE
Agence immobilière
Franchisé indépendante et autonome de Via Capitale, franchiseur
viacapitalevendu.com
Marie-Pier Vallée
Courtier immobilier résidentiel
C. 418 952.1689
mpvallee@viacapitale.com
Bureau : 418 661.8000 • F : 418 661.8263
3261 Loyola, Québec(Qc) G1E 2R9

originale. Ailleurs, une grande illustration représentait un arbre aux nombreuses branches. Ces dernières étaient ornées de feuilles qui auraient fait la joie d'un spécialiste de la police judiciaire puisqu'elles étaient formées par les empreintes digitales d'un doigt de chacun des élèves.

Tout près, une boîte à lettres, déposée simplement sur une table parmi d'autres objets. Une des enseignantes nous explique que la boîte contient des textes courts, de chacune et chacun, rédigés avec spontanéité et présentant les rêves, les projets d'avenir et les intentions en début d'année. Cette boîte livrera ses secrets en fin d'année, avant que tous ces jeunes ne s'envolent vers les établissements scolaires qui les attendent.

Photo:Louise Côté

À chaque couleur d'équipe son atelier

Lorsqu'un élève désire se concentrer et être seul pour travailler, il peut aller dans le vaste corridor où un bureau l'attend, près de la deuxième porte d'entrée de sa classe.

Une corde à linge bien utile !

Les élèves

Les enseignantes disent que leurs élèves réagissent positivement à cette formule non conventionnelle. Ils sont encore tout émerveillés. Malgré les déplacements pour se rendre de l'église ou au gymnase du Trivent ou à la bibliothèque, les jeunes demeurent disciplinés et fort tolérants à ces va-et-vient obligés.

Mentionnons ici que le Cercle des Fermières a offert 42 paires de chaussons en Phentex pour faciliter les nombreux changements de chaussures imposés par les impératifs climatiques quand les élèves quittent un lieu pour un autre toutes les semaines et empêcher l'achat d'une nouvelle paire de chaussures par les parents...

Il est sûr que des élèves tentent de déjouer parfois une consigne ou une décision en s'adressant à l'autre enseignante, le fameux modèle papa-maman, quand l'un ou l'une n'a pas acquiescé à une demande; mais ils se heurtent, en général, à deux adultes qui se tiennent et qui ne sont pas nées de la dernière pluie.

Pour les cours d'anglais, d'éducation physique, de musique et à la bibliothèeque, la classe de 6e est toujours divisée en deux groupes. De temps en temps, les élèves utilisent le local de la classe des 4e et 5e années. Ainsi, lors du cours d'anglais, pendant que les jeunes de la classe de madame Véronique (4e et 5e) sont à la bibliotèque, madame Karine utilise son local pour donner le cours d'univers social à l'autre partie du groupe de 6e tandis que l'enseignante d'anglais accueille ses écoliers de 6e dans leur local habituel.

Photo: Louise Côté

Atelier d'anglais dans le local de 6e

En travaillant dans diverses conditions, les jeunes apprennent à améliorer leur faculté d'adaption et à conserver l'intérêt dans leur travail.

Une formule qui semble remplir ses promesses

Au contact de ces deux enseignantes, nous avons pu sentir que cette grande classe se dirigeait vers un succès sur toute la ligne. Cette initiative a pavé la voie à une expérience enrichissante, et ce, autant pour les élèves que pour les deux professeures qui peuvent appuyer leur travail professionnel sur une complicité que leur grande amitié génère.

Des élèves vivent et auront vécu une année inédite en matière de classe nouvelle. Le fait d'étudier sous l'église leur a offert un concert gratuit d'orgue quand l'organiste préparait les fêtes liturgiques de Noël. Au grand plaisir des étudiants, étudier en musique, quoi de plus stimulant et rare!

Et puis la proximité de l'atelier de tissage des fermières aura aussi permis aux filles et garçons qui le désiraient de pratiquer le maniement du métier et ainsi de nouer des intérêts pour ce type d'artisanat.

L'an prochain autorisera-t-il encore de telles initiatives comme celles vécues par les petits du préscolaire et les grands de 6e année? Madame Geneviève et madame Karine sont prêtes à continuer le coenseignement si cela est possible...

La nouvelle école va ouvrir ses portes en septembre, mais déjà on annonce « à guichet fermé » et les pronostics à court terme vont vers des besoins encore plus grands d'espaces additionnels.

En ce sens, cette expérience pédagogique fait ses preuves en classes élémentaires et cautionnent un exercice professionnel où élèves et profs ne peuvent que sortir gagnants et gagnantes.

« *Les dix années où j'ai travaillé en coenseignement, qu'on appelait alors « team teaching », ont prouvé le bien fondé de cette formule* », ajoute Jean-François.

Geneviève Lebel et Karine Lamarche, à l'instar de leurs consoeurs du préscolaire écrivent une page spéciale du grand livre scolaire de Sainte-Brigitte-de-Laval en ouvrant la route d'une pratique professionnelle pleine de promesses, d'avantages et d'intérêt.

Nous leur disons bravo et bons vents pour le reste de cette année.

VOYAGES MARCO POLO
Sainte-Brigitte-de-Laval
Québec
Permis du Québec #702812
Marie-Eve Bélanger
Conseillère spécialiste en voyage
mebelanger@voyagesmarcopolo.com
418 265-6984
Je peux vous rencontrer là où ça vous convient le mieux

Coiffure Johanne
Unisexe
418 825-3663
Trois coiffeuses pour vous servir

Esthétique Jolem
418 825-1072
Une seule adresse : 4 de la Fabrique

Consultations publiques : pour qui et pourquoi ?

Tout nouveau règlement de zonage doit faire l'objet d'une consultation publique. C'est la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) qui le stipule. Ce mécanisme a été mis en place pour permettre d'associer les citoyens à la prise de décision.

Selon la LAU, il appartient aux élus municipaux d'assumer la responsabilité finale des choix collectifs, cependant il existe un certain nombre de principes reconnus dans les pratiques comme :

- L'établissement d'un contrat loyal entre les décideurs et les citoyens habilités à influencer la prise de décision.
- La consultation doit être crédible, transparente, utile à la prise de décision avec des règles d'éthique comme l'accès à une documentation claire (…) pour être en mesure de poser des questions et d'exprimer son avis.

Des changements pouvant faire mal?

Un changement de zonage peut faire basculer la qualité de vie d'un citoyen. Vous croyez être à l'abri en vous installant en une zone résidentielle? Un simple changement de zonage peut transformer une zone résidentielle en une zone mixte et celle-ci peut permettre des usages commerciaux qui peuvent compromettre votre qualité de vie.

C'est donc lors des consultations publiques que les citoyens peuvent proposer des modifications au projet. Car après, les démarches sont fastidieuses pour arrêter le processus de changement de zonage. D'ailleurs, l'expérience des dernières années démontrent que ce sont rarement les résidents du secteur concerné qui ont gain de cause.

Comment savoir si un changement de zonage vous concerne?

Normalement, les changements de zonage sont annoncés par avis publics.

Malheureusement, certains changements peuvent passer inaperçus, comme ce fut le cas en janvier dernier, lorsque la Ville a ajouté en fin de séance de consultation des points non annoncés dans l'avis.

Par exemple, **l'avis n'indiquait pas le rattachement d'une partie (soit la rue de la Fabrique) d'une zone résidentielle (HB-18) à une nouvelle zone mixte (M12) et la révision du règlement sur les commerces avec débit de boissons.**

Ce dernier point visait notamment la réduction de la distance minimale nécessaire entre un commerce à débit de boissons et une habitation.

J'ai pris connaissance de ces ajouts, en regardant la Webdiffusion après la séance. Évidemment, comme d'autres citoyens, n'étant pas au courant de ces ajouts, je n'étais pas présente à la consultation du 11 janvier, alors que ces points m'auraient interpellée. Fâchée, j'ai eu le sentiment que l'opinion des citoyens et la transparence tant vendue pouvaient passer au second plan.

Le plus inquiétant, c'est qu'on nous a affirmé, en séance du conseil municipal, que la procédure était « appréciée » comme légale. Cela pourrait donc se reproduire et faire que votre zonage soit modifié sans que vous n'y prêtiez attention?

Après insistance, la Ville a décidé de tenir une nouvelle séance de consultation publique le 29 février pour les deux points mentionnés.

Ce qui me préoccupe aujourd'hui

J'ai donc pu, parmi 5 ou 6 citoyens, m'exprimer lors de cette nouvelle consultation. Une vingtaine de personnes étaient présentes (1 seule le 11 janvier). Selon ma compréhension, la nouvelle réglementation proposée par la Ville réduirait les distances permises pour opérer un commerce de la catégorie 5821, incluant un bar, un pub, une taverne.

Actuellement, pour tout établissement de classe débit de boissons, les distances exigées sont de 100 mètres de tout bâtiment d'habitation et de 20 mètres de toute limite d'une zone habitation. Avec la nouvelle réglementation, pour les établissements de la catégorie 5821, cette exigence sera supprimée. Un bar, un pub, une taverne pourraient donc s'installer de 2 à 6 mètres d'une limite de propriété dans les zones permises (certaines zones mixtes et commerciales).

J'ai tenté de faire valoir que si dans certaines zones, une distance de 100 mètres pouvait paraître excessive, elle pouvait se justifier dans d'autres. J'ai aussi été étonnée d'apprendre que les résidents de la zone résidentielle HB-18 n'ont pas été personnellement prévenus que leur propriété passait en zone mixte.

Alors, mes recommandations sont que notre ville:
1) Prévienne personnellement les citoyens directement concernés par un changement de zonage et ce, même si la loi de l'oblige pas;
2) Qu'elle revoie dans les meilleurs délais, les grilles de spécifications des différentes zones, pour qu'elles soient adaptées en fonction des secteurs;
3) Qu'elle organise des séances d'information pour connaître, avant que les projets ne soient ficelés, les attentes des citoyens pour leur secteur.

Sinon, à qui et à quoi serviraient les consultations publiques? J'espère de tout cœur que celle du 29 février dernier amènera la Ville à considérer les avis apportés par les citoyens.

Norma Yaccarini

Les Jardins de vos rêves

Lauréat au 37e Concours de l'APPQ

Nous sommes heureux d'annoncer que l'entreprise Les Jardins de vos Rêves a remporté le 1er prix de la catégorie Un coin de paradis pour son projet intitulé Côté détente au prestigieux concours de la 37e édition du Concours d'aménagement paysager de l'Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ).

Sous la thématique Haute Nature, l'APPQ dévoilait le 18 février 2016 à Sherbrooke les gagnants. Les photos de tous les projets gagnants à ce 37e Concours de l'APPQ seront publiées dans le magazine Les plus beaux jardins du Québec dès la fin mars. Nous précisons que le projet gagnant de Les Jardins de vos rêves a été réalisé ici, à Sainte-Brigitte-de-Laval.

Présentés dans plusieurs catégories, les projets couvraient tous les aspects de l'aménagement paysager. Les gagnants se sont distingués par l'originalité et l'esthétisme de leur aménagement, les bonnes pratiques de réalisation et le respect de l'environnement. Chaque projet comportait des défis, que ce soit l'utilisation de matières inertes ou végétales, ou tout simplement la complexité d'adapter le tout à nos contraintes climatiques québécoises. À cause du haut niveau de performance qu'atteignent les entreprises d'aménagement paysager québécoises, ce n'est pas une tâche facile pour les juges. (Communiqués APPQ)

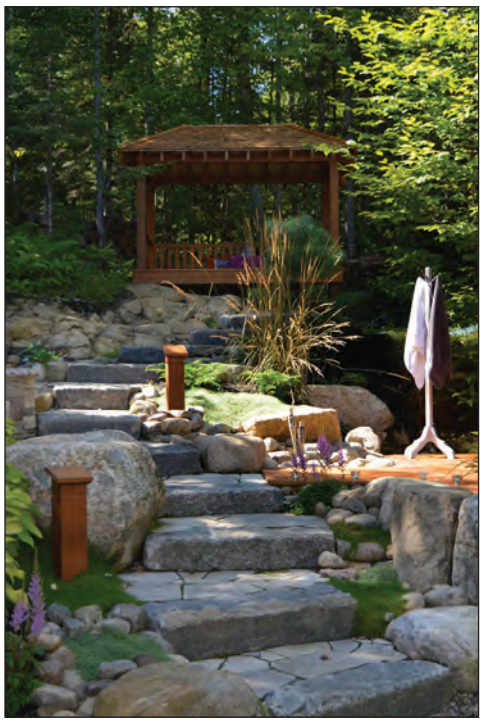

Félicitations à l'équipe!

Photos: gracieuseté de Les Jardins de vos rêves

Le projet ***Côté détente*** avec le *balé* (kiosque), l'escalier, le spa intégré

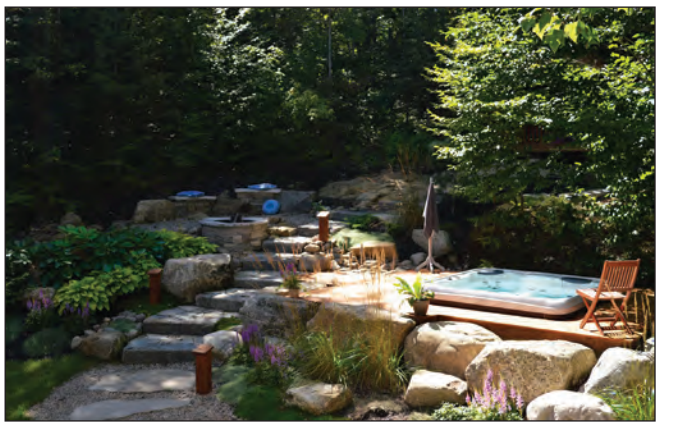

« C'est certain que nous avons été très heureux et fiers de recevoir un tel prix. Le concours est très prestigieux et les plus grands paysagistes de la province y participent. Il s'agissait de notre première participation et en avons été bien récompensés.

Les Jardins de vos rêves sont membres de l'APPQ depuis juillet dernier. Nous avons participé à notre premier congrès en février et avons été agréablement surpris de l'ambiance fraternelle qui y régnait. Nous avons fait de belles rencontres avec des paysagistes d'un peu partout. Les formations offertes lors de ce congrès nous ont permis de remettre en question certaines façons de faire et de découvrir de nouvelles avenues.

Les Jardins de vos rêves à Sainte-Brigitte-de-Laval célèbrent leur dixième anniversaire. Ce premier prix vient souligner le travail accompli au cours des dernières années par toute l'équipe. »

« L'Association des paysagistes professionnels du Québec est la seule association québécoise qui regroupe les paysagistes professionnels certifiés dont les connaissances, les compétences et la fiabilité ont été rigoureusement reconnues. Les membres sont soumis à un code d'éthique axé sur le respect des normes techniques et sur la satisfaction des clients. » (l'APPQ)

Ancolie Séguin.
pour Les Jardins de vos rêves

Assemblée municipale

Entente de principe des cols bleus

Une entente de principe est intervenue entre la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval et le syndicat des cols bleus pour le renouvellement de leur convention collective. La mairesse, M^me^ Wanita Danielle, et le directeur général, M. Marc Proulx, ont été désignés pour la signature de la nouvelle convention collective à l'occasion d'une séance extraordinaire du Conseil municipal le 29 février dernier.

Les modalités de cette entente seront rendues publiques après la ratification officielle de ladite convention.

Changement de zonage

Le directeur du Service de l'aménagement du territoire, M. Michaël Boutin a présenté, le 29 février 2016, un projet de modification au règlement de zonage qui aura pour effet de permettre l'implantation d'établissements commerciaux dans la rue de la Fabrique.

Cela signifie que des établissements commerciaux de détail, d'administration ainsi que des services d'accommodation et de restauration (restaurants, traiteurs, cafétérias, etc.) pourraient éventuellement voir le jour dans la rue de la Fabrique. Le projet de règlement comporte aussi le respect de conditions ayant trait au bruit et aux normes d'implantation.

M^me^ Christiane Auclair, conseillère municipale qui siège sur le comité d'urbanisme, indique que la création de cette nouvelle zone mixte, qui permet à la fois la coexistence d'habitations résidentielles et d'établissements commerciaux ayant peu d'impact sur le milieu, s'inscrit dans une volonté de revitalisation du cœur villageois.

En vertu de la Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme, les citoyens peuvent consulter le projet de règlement de zonage en se rendant à la Mairie ou sur le site Internet www.sbdl.net dans « Accès aux documents publics ».

André Lachapelle

La saison de soccer approche

La saison de soccer approche rapidement pour petits et grands! Malgré le temps froid et la neige, tous les membres du c.a du Club de soccer SBDL travaillent à préparer la saison 2016. Déjà, depuis le 22 février, les inscriptions sont en cours et vous avez jusqu'au 21 mars pour nous faire parvenir votre formulaire joint à votre paiement. Cette année, les dates de votre inscription et celle de vos enfants sont les mêmes pour tous les niveaux. Il sera toutefois possible de joindre les équipes senior après la fin officielle des inscriptions, moyennant un frais supplémentaire.

Pour la prochaine saison, au niveau junior, les enfants nés de 2005 à 2012 pourront intégrer les rangs de nos équipes U11 à U4. Pour les adultes de niveau récréatif, il y aura chaque semaine une partie intramunicipale, ainsi qu'une partie intermunicipale de calibre légèrement supérieur. Il sera libre à chaque joueur de se présenter à une partie de leur choix, ou encore aux deux parties, chaque semaine de l'été, et ce, pour le même prix puisqu'il n'y aura qu'un tarif unique.

Cette année, pourquoi ne pas tenter l'expérience de joindre les rangs de notre équipe récréative, que ce soit pour garder la forme, pour socialiser ou pour créer de belles amitiés à Sainte-Brigitte-de-Laval? Sachez que nous comptons également une excellente équipe de niveau senior compétitif.

Pour vous inscrire ou inscrire votre enfant, surveillez notre formulaire d'inscription dans le livret des loisirs offert par la municipalité, ou encore, rendez-vous directement sur notre site à l'adresse suivante : http://www.soccersbdl.com pour l'imprimer! Joignez ensuite ce formulaire à votre chèque et postez le tout à l'adresse suivante :

Club de soccer SBDL
C.P. 1026
Sainte-Brigitte-de-Laval, Qc
G0A 3K0

*Veuillez entrer en contact avec nous via courriel si vous manifestez un intérêt pour notre équipe senior compétitif au info@soccersbdl.com

Nous espérons voir ou revoir les jolies frimousses de vos enfants sur le terrain cette année et espérons que vous serez nombreux à joindre les rangs de nos équipes senior.

En attendant, profitez bien des joies de l'hiver.

L'équipe du Club de soccer

***Veuillez noter que nous acceptons toujours les inscriptions des jeunes de 9 à 12 ans pour notre clinique de soccer intensive lors de la fin de semaine des 2 et 3 avril (en remplacement des 12 et 13 mars, en raison de l'élection municipale partielle). Pour plus de renseignements, consultez notre site web.

***Veuillez noter également que notre Assemblée générale annuelle aura lieu le 16 mars 2016 au 4 rue de la Patinoire, à Ste-Brigitte-de-Laval, à 19h00.

On recherche des entraîneurs

Le Club de soccer SBDL recherche, pour la saison 2016, des entraîneurs-bénévoles avec ou sans expérience, en particulier pour nos équipes de niveau U4. Nous recherchons également des garçons et des filles de 13 ans et plus désirant arbitrer. L'emploi d'arbitre est rémunéré et la formation est offerte par le Club de soccer SBDL.

Pour manifester votre intérêt ou pour toute question, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : info@soccersbdl.com. Au plaisir!

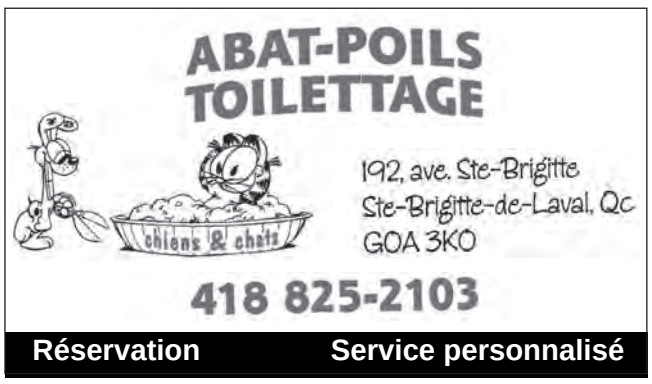

Le principe de précaution, pour notre avenir

par Jean-François Gerardin

Il y a belle lurette que cette notion existe, elle « se perd dans la nuit des temps ». Mais, depuis la même époque, l'homo sapiens, prudent au départ, a vite perdu de vue son application essentielle, induisant ainsi des guerres et des événements catastrophiques. La nature elle-même est également à l'origine de bien des cataclysmes. Nous ne sommes donc pas devant une formule cabalistique, mystérieuse, et son application va de soi pour toute personne sensée, instruite et soucieuse d'un certain équilibre.

De quoi s'agit-il ?

Quand on met un petit enfant en garde avant de traverser la rue, on agit préventivement. Quand on retient la main du petit qui s'approche trop d'un rond brûlant de la cuisinière électrique, on agit en amont. Quand on veille à être habillé intelligemment par grands froids, on prend des précautions. Quand on se « *tourne sept fois la langue dans la bouche avant de parler* », on applique aussi sagement le principe de précaution. Les exemples sont légions.

Notion de « développement durable »

En 1987, madame Grö Harlem Brundtland, ancienne première ministre norvégienne pendant plus de 10 ans, présente un rapport qui fait toujours autorité dans le domaine environnemental pour un développement durable de notre planète. On a vu ainsi « *fleurir* » en quelque sorte les écoles dites Brundtland, à vocation verte. L'école du Trivent en est une.

La démarche qui ressort de ses 16 principes « vise, simplement, à supprimer à la source un impact environnemental, et en conséquence, ses risques associés ». cf. Les 16 principes-Développement durable.
Voir : www.éducation.gouv.qc.ca/.../developpement-durable/ principes/

On parle également de principe de prévention : *« ce principe d'action préventive et de correction des atteintes à l'environnement en utilisant les meilleures techniques disponibles, à un coût économiquement acceptable. »*

Sommets sur l'environnement

Les sommets sur l'environnement et l'avenir de la biosphère se multiplient depuis des années. Les scientifiques et les savants ne cessent de sonner le tocsin pour alerter les dirigeants de la planète. Le dernier en date, à Paris en décembre 2015, est suivi avec attention par les médias et des politiciens se disant attentifs et prêts à agir... je devrais dire à réagir. Tokyo, Rio, Paris, et pourtant...

Travailler en amont

Pourtant, là où la situation continue à se gâcher, hormis les sautes d'humeur d'une nature qui réagit aux excès des humains, le primate instruit, (l'homo sapiens) néglige de plus en plus ce principe de base dans des situations où son intérêt et sa sécurité, tout comme ceux de sa communauté sont fortement menacés.

Au sein de notre société qui devrait être adulte en appliquant consciencieusement ce principe, il est incroyable de constater à quel point il est ignoré, mis tout simplement de côté pour des raisons en grande partie pécuniaires provoquant ainsi des conséquences encore plus coûteuses en vies humaines et en dégradations, parfois irréversibles, de notre environnement.

Nous savons pourtant, tous, en notre for intérieur, qu'il nous faut travailler à la source, en amont, au lieu d'en être réduit à réagir en catastrophe en aval. Les exemples ne manquent pas pour en illustrer les innombrables résultats. En effet, notre histoire cumule les catastrophes dues au laxisme et à l'avidité des hommes de pouvoir et d'argent. Hiroshima, Nagasaki, Tchernobyl, Exon Valdès, Monsanto, les sables bitumineux, Lac-Mégantic, l'agent Orange au Vietnam, ne sont que quelques exemples d'une dérive terrible de nos politiciens et leurs sponsors argentés.

Après moi le déluge

Les catastrophes écologiques, le réchauffement climatique, comptent pour beaucoup dans ce déni évident du principe de précaution. « *Après moi le déluge* » est une vieille formule dont tout le monde ne semble pas avoir retenu la signification mais semble être le leitmotiv plus ou moins conscients de décideurs combien avides et irresponsables qui font passer leurs intérêts au détriment d'une humanité qui en paie le prix fort.

Notre avenir à tous (Our common future)

C'est ainsi, je nous le rappelle, que madame Brundtland avait fait intituler son rapport en 1987. Le développement durable venait de prendre sa place dans notre vocabulaire, mais que de travail à accomplir encore pour que les gens finissent, individuellement et collectivement, par se sentir responsables de leur environnement et du destin de notre unique « maison ». Nos enfants, petits-enfants et tous leurs descendants à venir portent déjà et porteront tout un jugement lourd sur nos inconséquences et nos gestes irresponsables. Et ne croyez pas que je noircis le tableau sans raison.

Nous sommes, bien sûr, trop souvent tentés de confier tout le travail à nos élu(e)s, à quelque niveau que ce soit, mais nous aurions avantage, une fois pour toutes, à appliquer le principe de prévention dans notre cour personnelle. Il commencerait à être temps de nous sentir concernés et de nous rappeler ce dicton chinois: *« Si chacun balaie devant sa porte, la rue sera bientôt propre. »*

Si nous ne développons pas pour nous-mêmes et nos enfants cette notion de vision globale pour une action locale, inutile de croire que nos gouvernants parviendront seuls à préserver nos environnements. C'est parfaitement utopique.

Non seulement devons-nous agir individuellement dans nos gestes quotidiens, dans notre façon de consommer et dans notre gestion de nos propres déchets, mais nous avons l'obligation morale de participer, à titre de citoyens à part entière, non seulement aux consultations proposées mais nous devons nous mobiliser pour proposer des projets écologiques, mettre en garde nos élu(e)s quand la chose est pertinente, et participer activement à cette vie collective qui va au-delà de payer des taxes et d'attendre que tout nous tombe à point dans le bec.

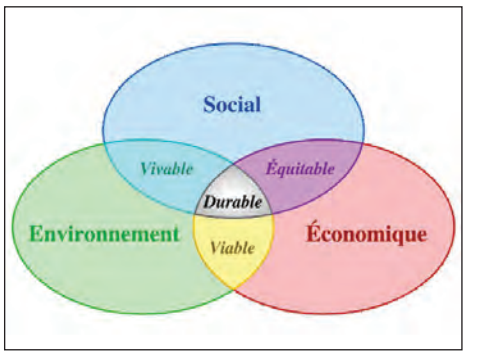

Là où il y a …

Là où il y a fragilité, s'impose la vigilance, la prévention, la précaution. Là où il y a relations vivant-vivant, existent maintes éventualités de déséquilibres.

Là où on constate laxisme, ignorance, insouciance et négligence, c'est notre devoir avant nos droits qui exige que nous alertions l'opinion publique et que nous corrigions le tir.

Là où on nous dit que tout est sous contrôle, méfions-nous, on nous endort ... Là où l'apprenti-sorcier qui veut se faire magicien manque de discernement, il y a danger.

(suite p. 16)

L'Âge d'Or de Sainte-Brigitte-de-Laval Un club branché

Le club de l'Âge d'Or de Sainte-Brigitte-de-Laval vient de mettre en ligne son nouveau site Web. Nous vous invitons à le visiter régulièrement. Vous pourrez y connaître notre mission, nos dirigeants, nos bénévoles, etc. Vous y retrouverez également toutes les informations concernant nos activités. ***www.agedor-sbdl.org.***

Depuis quelques mois, nous possédons aussi une page Facebook. Sur cette page, notre président, Michel Després, place régulièrement des photos, des comptes rendus des activités, des articles intéressants et des vidéos amusantes. ***www.facebook.com/agedor.saintebrigittedelaval/.***

Soirée Saint-Valentin

Quelle belle réussite que notre bal de la Saint-Valentin du samedi 13 février. C'est votre grande participation qui a fait toute la différence. Nous y avons eu beaucoup de plaisir. Les danseurs ont pratiqué leurs danses préférées (sociale, en ligne, disco et même le yaya).

Nous remercions Les Boiseries Bégin et la Bijouterie Giffard qui nous ont offert des prix de présence. Merci à tous les bénévoles pour leur beau travail. Nous vous donnons rendez-vous à notre soirée de fin de saison du 14 mai prochain.

Tournoi de Whist

Participez à notre tournoi de Whist le mardi 15 mars à la maison communautaire à 13 h.
Insc. : 2 $ membre, 5 $ non-membre
Réservez votre place auprès de :
Lilianne Lacroix 418 825-1527

Brunch au restaurant Pizza Passion

Le dimanche 20 mars, venez déjeuner avec nous au restaurant Pizza Passion 272, ave Seigneuriale à 11 h. Les places sont limitées, réservez donc avant le 16 mars.
Prix 8 $ membre, 15 $ non-membre
Taxes et pourboire inclus
Responsables :
Jean-Marc Jennings 418 825-1527
Céline Falardeau 418 825-3408

Partie de sucre

Célébrons le printemps en participant à une partie de sucre à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, le mercredi 6 avril. Le transport se fera par autobus, départ à 15 h 45 de l'église de Sainte-Brigitte. Apportez vos consommations (vin, bière, liqueurs). Réservation requise avant le 29 mars car les places sont limitées.
Prix : 12 $ membre, 20 $ non-membre
Responsables :
Jean-Marc Jennings 418 825-1527
Céline Falardeau 418 825-3408

Souper au restaurant Le Lavallois

Le club de l'Âge d'Or organise un souper au restaurant Le Lavallois, le mercredi 23 mars à 18 h. Réservez avant le 20 mars car les places sont limitées.
Table d'hôte :
10 $ membre et 18 $ non-membre
Céline Falardeau 418 825-3408
Jean-Marc Jennings 418 825-1527

Déjeuner au restaurant Le Lavallois

Le mardi 12 avril à 9 h, nous vous attendons au restaurant Le Lavallois pour un déjeuner entre amis. Réservez avant le 8 avril car les places sont limitées.
Prix : 6 $ membre, 8 $ non-membre
Taxes et service inclus
Responsables :
Jean-Marc Jennings 418 825-1527
Céline Falardeau 418 825-3408

Tournoi de cartes

Le mardi 12 avril à 13 h, à la maison communautaire, nous tiendrons un tournoi de Kaiser et de Politaine. Les équipes seront formées au hasard. L'argent recueilli sera remis en bourse et le club ajoutera 40 $. Nous ferons également le tirage de prix de présence.
Insc. : 2 $ membre, 5 $ non-membre
Réservez votre place auprès de :
Lilianne Lacroix 418 825-1527

Conseil d'administration

Michel Després, prés.	849-2089
Paul-Henri Fortier, v.p.	825-2031
Clémence Thomassin sec.	825-2206
Jean-Marc Jennings, trés.-reg.	825-1527
Lilianne Lacroix, relationniste	825-1527
Céline Falardeau, dir.	825-3408
Diane Durand, dir.	948-1023

À noter à votre agenda
Souper et soirée de fin de saison
Samedi le 14 mai

Fête familiale

Venez fêter avec nous au gymnase de l'école du Trivent, le samedi le 9 avril prochain

Encore cette année, les Matinées mères-enfants de Sainte-Brigitte-de-Laval organisent leur grande fête familiale à laquelle se joindra un marché aux puces pour la famille. Le 9 avril, de 10 h à 15 h, venez faire profiter vos petits de notre panoplie d'activités, casser la croûte à notre comptoir lunch, faire des emplettes pour la famille ou même vendre vous-mêmes vos items pour la famille en louant votre propre table.

- Jeux gonflables
- Animation pour enfants
- Clown
- Comptoir lunch pour collations et repas légers cuisinés par les mamans des Matinées
- Maquillage
- Marché aux puces d'items pour la famille (jouets, linge, articles de sports pour enfants, matériel pour bébés tels que parcs, poussettes, etc.)
- Tables d'exposants

Toutes ces activités seront sur place pour votre plus grand plaisir. De nombreux prix de présence seront offerts par nos généreux commanditaires et seront attribués par tirage tout au long de la journée.

- Le coût de l'entrée est de 3 $ par enfant et l'entrée pour le marché aux puces est gratuit.

- Le prix d'une table est de 20 $ pour les particuliers désirant louer ou vendre des items pour la famille. Pour réserver, appelez Marie-Aude Lemaire au 418 606-8559. Marie-Aude attendra vos appels tout au long du mois de mars.

- Le coût de la location d'un espace pour exposants est de 60 $ pour une demi-table ou de 100 $ pour une table entière. Pour réserver, appelez Maude Émond au 418 907-9800, elle attendra vos appels tout au long du mois de mars.

Le samedi 9 avril, venez vous amuser avec nous!

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION
CONSTRUCTION RICHARD CHABOT
Licence RBQ: 5604-4233-01
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
418, avenue Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec)
G0A 3K0
MARTIN CHABOT
Cell.: 418 808-0588
Tél.: 418 825-1954

ACCOMMODATION DU DOMAINE BEAULIEU
BOUCHERIE BEAUFRESNE
1779, Boulevard Raymond, Québec
(début Ste-Brigitte-de-Laval)
418 667-2540
Boucherie
• Viandes et mets préparés avec soin
• Qualité et fraîcheur jour après jour
• Tout pour votre lunch
• Tourtières du Lac Saint-Jean
• Brochettes marinées
• Saucisses maison
• variétés de pâtés
• Tartes
Accommodation
• Épicerie • Glace
• Bière (+ microbrasserie)
• Vin (+ Julia Wine)
• Pain baguette et muffins
• Cartes d'appels
• Café Napoléon
• Terminal Loto-Québec
• Photocopie et télécopie
• Boîte aux lettres
• Timbres-poste
TIRAGE
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER LE DOUBLE DE VOTRE ACHAT D'ESSENCE
• Essence
• Propane

Maison de Jeunes *La Barak*

Déjà le printemps est à nos portes même si le début du mois de mars pourrait nous laisser croire le contraire avec toute cette neige! Mais ce n'est pas cette raison qui arrêtera notre équipe motivée et nous restons en action comme de vrais petits super héros.
Alors, voici les nouvelles du mois, toujours au même « bat-canal ».

Nouveau groupe d'âge

Le rêve de nombreux Barakiens vient de se réaliser. À la suite de plusieurs demandes, une décision a été prise en conseil d'administration : allonger les heures d'accès à *La Barak* des jeunes de 11 ans! Ces derniers peuvent maintenant fréquenter la maison de jeunes pendant la soirée. Nous unifions donc notre groupe d'âges pour toutes les heures.

Si certains parents sont inquiets à l'idée que les jeunes puissent fréquenter des « jeunes plus vieux », nous vous invitons à venir nous rendre visite pour discuter avec les intervenants, à nous écrire par courriel ou sur Facebook, ou encore à nous téléphoner.

Zumba des neiges — 2e édition

Le 13 février dernier, dans le cadre du Festival des Neiges, *La Barak* a invité Marie-Chantal Chrétien à venir animer deux séances de Zumba. Les festivaliers se sont réchauffés au son des rythmes estivaux et les jeunes ont bien ri des pas de danse de leurs intervenants et intervenantes. C'était la deuxième année que nous tenions cette activité qui semble bien appréciée. Entre les deux séances, nous avons ouvert les portes de la Maison de Jeunes à tous ceux qui voulaient nous visiter . Merci à tous les participants et participantes, jeunes et moins jeunes.

Atelier de gestion du stress

Le 18 février dernier, nous avons reçu Azade Proulx, infirmière d'expérience de retour aux études, pour nous parler de la gestion du stress au moyen d'activités interactives. Merci grandement à Mme Proulx pour nous avoir accordé du temps et merci aux participants et participantes à cet atelier. Espérons que vous pourrez utiliser ces stratégies pour toujours rester zen.

Marie-Chantal fait bouger les festivaliers au rythme de la musique de Zumba

Semaine de relâche

Comme chaque année, nous avons offert aux jeunes une programmation de folie pour la semaine de relâche. Les jeunes ont grandement apprécié et en ont profité avec grand plaisir.

Lundi : Initiation au jeu de *Donjon et dragons* sur table
Mardi : Souper au Score
Jeudi : Souper thématique
Vendredi : Soirée au Skizo (jeux vidéos en réseau)

Nous avons dû annuler la sortie au cinéma de mercredi soir à cause de la tempête de neige.

Recherchés !

Table de billard

Nous remercions grandement la dernière personne qui nous a donné une table de billard, cela a permis à plusieurs jeunes de se découvrir un nouveau talent et une nouvelle passion. Toutefois, cette table ne résiste pas aux assauts constants des jeunes. Nous cherchons donc une table de billard solide et stable avec le matériel nécessaire pour le jeu (à donner ou à vendre, pas trop cher).

Vêtements à donner

Nous sommes toujours à la recherche de vêtements à donner pour le projet de friperie d'échange. Nous recherchons des vêtements pour adolescents et adolescentes et lançons un appel spécial pour les robes de bal.

Infirmier, infirmière

Nous recherchons une personne avec une formation en soins infirmiers (en cours ou complétée) qui serait disponible à venir nous rendre des visites à une fréquence variable les jeudis ou les vendredis de 15 h à 21 h. Le but de ce projet est de permettre aux jeunes d'avoir accès à un professionnel de la santé pouvant répondre dans l'informel ou en rencontres individuelles aux questions des jeunes de 11 à 17 ans.

Heures d'ouverture

Mardi : 18 h-21 h
Mercredi : 18 h-21 h
Jeudi : 15 h-21 h
Vendredi : 15 h-22 h
Samedi et dimanche : ouvert lors d'activités spéciales

Gabriel-Hugo Thomassin, intervenant
418 948-6769
labarak@ccapcable.com
Facebook - MDJ La Barak :
www.facebook.com/mdj.barak

Résidence pour aînés autonomes
et en légère perte d'autonomie et convalescence

Vous cherchez un logement pour aîné autonome, un endroit pour une convalescence, un répit ou un essai dans un immeuble sécurisé avec repas, nous avons des 3 1/2 disponibles.

NOUVEAU
BINGO récréatif avec animation
Prix modique Ouvert aux personnes de l'extérieur
Tous les mercredis après-midi à 13 h
Information : Ginette Bernier (418-825-2326)

- Pierre Thomassin, d.g. au 418-606-8606
  laresidencedutrefledor@ccapcable.com
- Danielle Thomassin, prés, 418-621-4752
  dantho555@gmail.com

CARROSSIER EXPERT 2000
570, ADANAC, LOCAL 106-107
Tél : 418 664-1456
Cell : 418 805-1456
carrossierexpert@megaquebec.net

ColorPlus
COLLISION CENTRE
Genevyève Paré
Propriétaire

Débosselage et peinture • Redressement de châssis • Réclamation d'assurance • Estimation gratuite

Les Cercles des Fermières du Québec, des liens d'appartenance tissés serrés.

Il n'y aura pas de réunion mensuelle en mars, mais nous tiendrons un atelier le 22 mars prochain.

Nous invitons celles qui le désirent à venir nous rencontrer pour une première approche du tricot à la broche.

Ces activités se tiennent à notre local, au sous-sol de l'église dès 19 h.

Pour les personnes désirant se joindre à notre Cercle, le coût de la carte est de 30 $ comprenant la revue l'Actuelle.

Amélia et Jasmine en apprentissage du métier à tisser

Tricot de bas pour bébé

Nous poursuivrons l'apprentissage du tricot au crochet ainsi que le projet de bas pour bébé.

À toutes les tricoteuses, fermières ou non qui le désirent, nous vous invitons à tricoter des carrés de 10 po x 10 po dans la technique de votre choix. Nous les remettrons ensuite à Collaboration Santé Internationale pour leurs œuvres en Afrique.

Présentement, les bénévoles du Cercle sont très affairées à monter 4 métiers pour faire de belles pièces : laizes à plancher, couvertures de bébé, linges de vaisselle et linges de table assortis.

Toutes ces pièces, et bien d'autres, seront disponibles lors de notre prochaine exposition en novembre prochain.

Nous vous attendons donc pour l'atelier du 22 mars, ou pour l'assemblée du mois d'avril.

Groupe de fermières à l'atelier du 24 février dernier

Hélène Maheux, prés.	825-2518
Marie-J.-Lussier, v.-prés.	825-2054
Maria Harvey, sec-trés.	825-2584
Rita Ouellet, dossiers	825-3014
Claudette Fecteau, commu.	825-6011

ICI ET MAINTENANT

Le principe de précaution, pour notre avenir

(suite de la p. 13)

Une planète sous respirateur...

Si notre planète respire mal (un euphémisme), la raison en est fort simple : on en a abusé à un point tel que sa survie et celle de ses habitants (faune, flore et humanité) est sérieusement menacée.

Si notre planète étouffe sous des smogs de plus en plus fréquents (Inde, Chine et même chez nous) c'est que nous ne sommes pas, individuellement et collectivement, branchés sur des énergies renouvelables, les éoliennes de tous genres, les capteurs solaires, les cellules photovoltaïques, les ressources géothermiques, l'agriculture naturelle, sans Round up et sans pesticides, les voitures électriques, entre autres.

Si nous continuons à connaître les lobbies sauvages des multinationales qui serpentent ou tentent de le faire dans nos sols au mépris des rivières, des terres agricoles, des paysages fragiles et des collectivités visées, entre autres, encore et encore les terres autochtones, et que nos gouvernants continuent à se conduire en béni-oui-oui.

Si nous ne faisons pas front commun pour nous opposer aux visions des dévoreurs et fossoyeurs de l'environnement en participant activement, avec nos moyens, au réveil de la collectivité, il sera bientôt trop tard pour glisser pompeusement dans une conversation, les vocables suivants : biodiversité, développement durable, principe de précaution, prévention, responsabilité citoyenne, vision globale et action locale, avenir de nos enfants...

N'oublions pas non plus que nous devons et devrons tenir compte de l'acceptabilité sociale pour nous engager dans des projets qui sont susceptibles d'être des menaces (à court ou à long terme) à notre environnement.

Coiffure Passion Beauté
Marie-Ève Durette
Coiffeuse-Styliste
Pour Elle et Lui, sur rendez-vous
Tél. : 418 606-8238
76, rue des Monardes, Sainte-Brigitte-de-Laval (Qc) G0A 3K0

peeq CONSTRUCTION
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
Clermont Vallée
Président
418.825.2922
peeq@peeq.ca
P.E.E.Q. Construction Inc.
20, rue du Domaine, Sainte-Brigitte-de-Laval
(Québec) G0A 3K0 • Téléc .: 418.825.2845
Prévention et Économie d'Énergie du Québec
RBQ : 5698-5435-01

417, ave Ste-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval
TaxiBusLaval@ccapcable.com
Tel : 418 825-2344
Taxi Bus Laval
24 h sur 24 h
Taxi et transport adapté
Yvan Thomassin prop.
3 voitures pour vous servir

Déboisement
Déssouchage
Excavation
Aménagement de terrain
Transport - Terre - Sable - Gravier
Excavation Dave Thomassin
SPÉCIALISTE EN DÉBOISEMENT
Dave Thomassin
Propriétaire
TELL - 418-825-3930
BUR - 418-825-2344
CELL - 418-929-3930
FAX - 418-825-2754

Lave autos Vite et Net
424, ave Ste-Brigitte
Libre service
Ouvert de 6 h à 22 h
7 jours sur 7
418 825-2344
Yvan Thomassin, prop

SECTION ÉCONOMIQUE

PRÉSENTÉ PAR LE
GROUPE D'AFFAIRES
de Sainte-Brigitte-de-Laval

Nouvelles des membres

Le **IGA** a eu un bon taux de participation lors du Tailgate organisé pour le Superbowl; plus de 300 hot dogs vendus! Aussi, un succès démesuré pour le tirage de la batterie de cuisine; plus de 1,6 million de personnes atteintes sur Facebook et plusieurs couvertures journalistiques! De plus, notez que les meilleures sauces piquantes sont au **IGA** de Ste-Brigitte-de-Laval!

YVES LEFEBVRE, ARPENTEUR Convocation en août pour le dépôt du nouveau cadastre du secteur Sud.

VILLE DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL
Moratoire de CMQ adopté le 17 décembre dernier. Nouveau RCI, dépôt le 15 mars prochain; un délai de 10 jours est nécessaire pour l'approbation. But : assurer la qualité des prises d'eau. Séance d'information à venir pour l'explication aux citoyens.

HÉLÈNE FORTIER, RELATIONNISTE vous propose de vous rendre à l'événement Décoder le monde au Musée de la Civilisation les 20 et 21 mars prochains.

SOINS DES PIEDS GENEVIÈVE BINET Inscriptions du 22 février au 21 mars au Club de soccer pour les enfants de 4 à 11 ans; consultez le site Web du club.

CONFÉRENCE DES ÉLUS — **OUVERT À TOUS**
Venez rencontrer et entendre vos élus le **4 avril** prochain à 17h au Club de golf Alpin! Inscription obligatoire avant le 18 mars sur notre site Web au www.groupedaffairessbdl.com/activites-gas/conference-des-elus/.

ZONE MEMBRE

RÉINVENTER L'ESPACE

Le design intérieur c'est concevoir, transformer, réorganiser et décorer vos espaces de vie afin de répondre à vos besoins tout en alliant fonctionnalité, optimisation de l'environnement, confort, créativité et bon goût… dans le respect de vos désirs!

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
NOUVELLE CONSTRUCTION • RÉNOVATION
PROJETS INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS
HOMESTAGING

Au plaisir de faire la différence dans votre projet et de vous partager ma passion!

patricia picard DESIGN

418 655-4122
patriciapicard@gmail.com
www.patriciapicard.com

Portrait d'affaires…une entrepreneure d'ici!

KATHY GRÉGOIRE
Courtier immobilier
Remax Référence 2000

L'achat et la vente d'une propriété sont souvent les transactions les plus importantes d'une vie. Être accompagné par un courtier qui aura à coeur ce projet tout autant que vous peut être un atout majeur. C'est ce que vous propose Kathy Grégoire, de l'agence immobilière Remax Référence 2000 et résidente de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Habitant le secteur Chantaube (Valmont) depuis maintenant presque 25 ans, Kathy travaille avec enthousiasme à servir ses clients en tant que courtier immobilier depuis maintenant six années.

Sa vision d'un courtier

« Le rôle d'un courtier selon moi est de donner l'heure juste sur une propriété, de s'assurer que la propriété sera vendue ou achetée au juste prix, de s'assurer de protéger le client légalement et de voir au bon déroulement de la transaction du début jusqu'à la fin chez le notaire. », mentionne Kathy. L'accompagnement est effectivement un argument de taille à utiliser pour un courtier immobilier et il s'agit là d'une capacité innée qu'a Kathy. Aux petits soins avec ses clients tout au long du processus, elle se fait un point d'honneur à bien les encadrer. Elle n'hésite pas à les référer à des professionnels de confiance, à leur faire des comptes-rendus régulièrement, à préparer chacune de ses visites et à conseiller ses clients sur certains aspects favorisant la vente.

Il est important pour Kathy d'établir un contact personnalisé et d'entretenir une relation professionnelle basée sur l'écoute des besoins et la confiance. « Ce qui est le plus stimulant dans ce métier que j'adore est certainement le fait que les transactions sont issues, pour la majorité, d'heureux projets. Il est valorisant et vivifiant d'accompagner mes clients vers l'atteinte du bonheur », évoque-t-elle.

Même si Charlesbourg, Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval n'ont plus de secret pour notre courtier, il n'en reste pas moins qu'elle n'a aucune limite territoriale et peut vous aider à trouver votre nouvelle demeure ou à vendre l'actuelle peu importe la région visée. Selon Kathy, les critères les plus importants lors des recherches sont le prix, le secteur et le nombre de chambres. Elle nous donne un petit truc : ne pas trop restreindre les critères de recherche dans le processus d'achat, car il pourrait nous passer de belles opportunités sous le nez!

Pour la joindre:
KATHY GRÉGOIRE
Courtier immobilier
Remax Référence 2000
418 951-5578
kathy.gregoire@remax-quebec.com

SH MACHINERIE inc.
SÉBASTIEN HUOT
Cell.: 418-264-5454
Fax : 418-825-5133
shmachinerie@hotmail.com
RBQ : 5629-7039-01
Terrassement / Déneigement / Transport de vrac / Drain de fondation
Excavation de tout genre / Entrée d'eau / Installation septique

CENTRE DE L'AUTO ELITE
418-456-5456
Maintenant au
424 , Ave Ste-Brigitte
SINTO
NAPA AUTOCARE CENTER
PNEUS ILLIMITÉS
Mécanique - Freins - Pneus - Silencieux - Traitement antirouille - Mise au point

Nouvelles du Trivent

Nouvelle direction à du Trivent

Depuis le 1er février dernier, madame Nadine Tremblay, nouvelle directrice, est maintenant à la barre de notre école primaire. Dans son mot adressé aux parents, elle souligne que c'est avec plaisir qu'elle fait désormais partie de la belle équipe du Trivent et qu'elle a été accueillie chaleureusement par les élèves. Elle ajoute : *« La réussite éducative et sociale des élèves me tient à coeur et j'y mettrai toute mon énergie. »* C'est avec enthousiasme qu'elle collaborera avec les parents et le personnel au succès des enfants. Bienvenue à Saint-Brigitte-de-Laval madame Tremblay!

Dans quelques semaines nous aurons le plaisir de présenter plus longuement à tous nos lecteurs, la nouvelle directrice, madame Nadine Tremblay.

Textes d'élèves de 6e

Deux textes ont été retenus pour paraître dans *Le Lavalois* de mars. Bravo à vous deux et à tous ceux qui ont travaillé pour composer un texte!

1) **Un récit d'aventures:**

Une aventure palpitante

Un beau jour, un aventurier trouve une carte aussi vieille que le monde... Une carte aux trésors. Il décide donc de regarder cette carte de plus près. Il resta des heures sans trouver une miette de solution. Soudainement, une lueur illumina la carte comme les premiers rayons du soleil caressent les pétales des fleurs. Soudainement des inscriptions se gravèrent sur ce vieux bout de parchemin. Il se dirige donc vers les inscriptions.

Peu après, il tombe dans une grotte aussi vieille que la carte. Il explore la grotte pour trouver ce trésor. Il entend des grognements. Curieux, l'aventurier se dirige vers le bruit. OH NON! Un monstre !!! L'aventurier courageux devient une poule mouillée et prit ses jambes à son coup.

Il continua son chemin. Dix minutes après cette incroyable expérience l'homme courageux vit une falaise. Il chercha dans son vieux sac et trouva une corde. Il la lança de l'autre côté du gouffre.

Soudainement, un immense et terrifiant serpent l'attira de l'autre côté de la falaise. Il chercha encore dans sa besace. Il trouva un sandwich à la dinde. Il le lança très fort. L'homme profita de cette distraction pour déguerpir loin de cette terrifiante bête.

Peu après, il vit une grotte qui semblait déboucher vers une sorte de petite lumière blanche. Pas de chance, elle était remplie de pièges mortels. L'aventurier décida donc tout simplement de grimper par-dessus.

Après, il trébucha sur une étrange malle. Prudemment, l'aventurier ouvrit la malle. Mon dieu! La malle contenait de l'or, des bijoux, des diamants, des rubis et de l'argent!!!!! Il avait totalement oublié la carte et le trésor.

Finalement, l'aventurier devint riche et il se souvint toujours de cette fabuleuse aventure.

par Gabriel St-Hilaire

---

2) **Ma pire gaffe:**

Le prénom

Quand j'étais petite, je regardais toujours mon père construire ma maison. J'aimais tellement ça que je voulais faire ce métier. Il m'avait juste interdit deux choses, de toucher aux outils et aux clous, car c'était dangereux.

J'aimais beaucoup dessiner, créer des personnages et des monstres, mais ce que j'aimais le plus c'était écrire mon prénom. Donc, j'ai pris un « Sharpie ». J'ai fait comme mon père, j'ai écrit mon nom sauf que lui, il écrivait des mesures et moi, mon prénom. Quand je regarde, il y est encore!

par Charlie Soulier

Semaine des enseignants

Depuis 1994, La *Semaine des enseignantes et des enseignants* (7 au 13 février 2016) se tient annuellement la première semaine de février. Elle s'inscrit dans le cadre de la valorisation de la profession enseignante et des personnes qui l'exercent.

Vos actions témoignent bien de votre dévouement et de votre professionnalisme. Merci à vous tous et félicitations à toute l'équipe enseignante de l'école du Trivent.

Conférencier

Le 18 janvier dernier, les élèves de la 4e à la 6e année ont eu le plaisir d'accueillir l'athlète olympique Hugues Fournel, un kayakiste québécois membre de l'équipe nationale qui a participé aux jeux olympiques de Londres en 2012 et sera à ceux de Rio en 2016. Il pratique le canot-kayak de vitesse sur 200 mètres. Un athlète reconnu qui vient raconter son cheminement à travers l'apprentissage de son sport demeurera toujours une rencontre enrichissante pour les jeunes. Quoi de mieux que du concret, du vécu?

Service de garde
Cheerleading – Les *Lynx*

« *Les Lynx* » ont participé à une compétition le samedi 30 janvier dernier au centre des Congrès de Québec où elles ont raflé la médaille d'OR. Bravo pout leurs efforts, leur esprit d'équipe et leur performance et félicitations à l'équipe et à leurs entraîneuses.

Les *Lynx* se préparent à la compétition qui aura lieu le samedi 16 avril au Grand Théâtre de Québec. Que le succèes vous accompagne!

par Louise Côté

Festival des Neiges 2016

C'est sous un ciel gris, par un froid glacial, que s'est tenue, les 13 et 14 février derniers, la 16e édition du ***Festival des neiges*** de Sainte-Brigitte-de-Laval. Près de 500 braves visiteurs, adultes et enfants s'y sont quand même présentés.

Entre autres activités, un tournoi de hockey bottine (18 équipes) organisé par le service de la Sécurité publique au profit de Leucan a permis de remettre près de 1 500 $ à l'organisme. Deux séances de Zumba, organisées par la MDJ, des promenades, toujours très courues, en camion de pompier pour les jeunes, des mini-sculptures ont été réalisées, le spectacle de *Lily et le lutin* dans l'église, les jeux gonflables, le maquillage des enfants, le carroussel de poneys, le patinage libre, le comptoir-lunch santé, le kiosque de boissons....

Par contre, pour la première fois depuis plusieurs années, la randonnée en raquettes aux flambeaux a dû être annulée. Est-ce le froid qui en a été la cause?

Photos : Louise Côté

Matinées mère-enfants

Merci à tous les citoyens qui sont venus nous encourager lors de la fête des Neiges, au comptoir lunch du chalet des sports. En consommant une de nos savoureuses collations, soupe ou breuvage chaud, vous avez contribué à financer une grande partie de nos activités annuelles. Ces activités et animations sont proposées gratuitement aux parents d'enfants d'âge préscolaire de Sainte-Brigitte-de-Laval. Merci aux mamans d'avoir cuisiné ces belles collations que nous avons pu proposer, et merci à celles qui sont venues donner de leur temps lors de cette fin de semaine.

Voici les activités pour les prochaines semaines :

16 mars : Activités libres
23 mars : Déjeuner de Pâques et activités dès 8h30
30 mars : Activités libres
6 avril : Heure de conte Brigitte Brideau
13 avril : Activité libres

Ces activités sont gratuites et il n'y a aucun besoin de vous inscrire. Bienvenue à tous les parents et à leurs enfants d'âge préscolaire.

Sainte-Brigitte-de-Laval
Sainte-Brigitte-de-Laval, une ville qui se réinvente

Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
MRC de la Jacques-Cartier

Avis public
Avis de promulgation

Règlement 769-16 - *Règlement décrétant des dépenses en immobilisations relatives à l'acquisition de divers équipements par une dépense et un emprunt n'excédant pas 290 000 $, remboursable sur 10 ans*

Avis public est, par la présente, donné par la greffière aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval:

Que lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le lundi 8 février 2016, à 19 h 30, à l'église de Sainte-Brigitte-de-Laval, sise au 1, rue du Couvent, à Sainte-Brigitte-de-Laval, le conseil municipal a adopté le Règlement 769-16, intitulé «***Règlement décrétant des dépenses en immobilisations relatives à l'acquisition de divers équipements par une dépense et un emprunt n'excédant pas 290 000 $, remboursable sur 10 ans.***

1. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire peuvent demander que le Règlement 769-16 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes;
2. Le registre sera accessible de **9 heures à 19 heures, le 17 mars 2016**, à la mairie, sise au 414, avenue Sainte-Brigitte, à Sainte-Brigitte-de-Laval;
3. Le nombre de demandes requis pour que le Règlement 769-16 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 500. Si ce nombre n'est pas atteint, le Règlement 769-16 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
4. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé après 19 heures, le 17 mars 2016, à la mairie, sise au 414, avenue Sainte-Brigitte, à Sainte-Brigitte-de-Laval;
5. Le Règlement 769-16 peut être consulté à la mairie, sise au 414, avenue Sainte-Brigitte, à Sainte-Brigitte-de-Laval, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h, les jours ouvrables ou sur http://oyez.lexum.com/site/fr/admin/759/1/reg/3/form.do?publicationId=14034

Conditions pour être une personne habile à voter et ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné :

1. Toute personne qui, le 8 février 2016, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
   a. être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
   b. être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
2. Tout propriétaire unique non résidant d'un immeuble ou occupant unique non résidant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   a. être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;
   b. dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
3. Tout copropriétaire indivis non résidant d'un immeuble ou cooccupant non résidant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   a. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, depuis au moins 12 mois;
   b. être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
4. Personne morale
   a. avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 8 février 2016 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Fait à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 11e jour du mois de mars de l'an 2016.

Me Caroline Nadeau
Greffière

Sainte-Brigitte-de-Laval
Sainte-Brigitte-de-Laval, une ville qui se réinvente

Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
MRC de la Jacques-Cartier

Avis public
Avis de promulgation

Règlement 770-16 - Règlement abrogeant tous les règlements et dispositions relatifs à la circulation des véhicules hors-route sur les chemins et terrains publics de la Ville

À tous les contribuables de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, cet avis est, par la présente, donné par la greffière :

- Que le Règlement 770-16 - Règlement abrogeant tous les règlements et dispositions relatifs à la circulation des véhicules hors-route sur les chemins et terrains publics de la Ville a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 février 2016.
- Que ledit règlement peut être consulté à la mairie, sise au 414, avenue Sainte-Brigitte, à Sainte Brigitte de-Laval, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 12 h ou sur OyezOyez à http://oyez.lexum.com/site/fr/759/index.do
- Que le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

FAIT À SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL, CE 11e JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN 2016.

La greffière,
Me Caroline Nadeau

Saint-Vincent-de-Paul

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la Guignolée et aux paniers de Noël :

- les parents, les élèves, le personnel scolaire et le Cercle des fermières pour la collecte de denrées à l'école;
- le directeur et le personnel du IGA pour nous avoir permis, encore cette année, de faire la Guignolée sur place et de nous avoir remis les sacs de la Guignolée;
- toute la population qui a été d'une grande générosité;
- la propriétaire et le personnel du Bonichoix.

Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi de 9 h à 18 h au 418 825-3609.

Le comité de la Saint-Vincent-de-Paul

Forfaits télé

Depuis le 1er mars, les grandes compagnies de télécommunications doivent offrir un service de base qui ne coûtera pas plus de 25 $ par mois aux téléspectateurs canadiens. C'est un ordre du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Le forfait de base abordable doit comprendre : les stations de télévision locales et régionales; les chaînes d'intérêt public, les chaînes éducatives; les chaînes communautaires et les services exploités par les assemblées législatives provinciales. Il peut aussi comprendre sans frais supplémentaires des stations de radio.

À compter du 1er décembre, les fournisseurs de services devront offrir les chaînes à la carte et les petits forfaits. Le service de chaînes à la carte est une option qui permet aux consommateurs de payer pour des chaînes de télévision sur

une base individuelle plutôt que de payer pour des chaînes regroupées en gros forfaits. Toutefois, le CRTC ne réglemente pas les tarifs de détail à la carte ou en forfait.

Plus de détails :

http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1037049

CCAP CABLE.COM
TÉLÉVISION • TÉLÉPHONIE • INTERNET

Coop de cablodistribution de l'Arrière-Pays

La décision du CRTC de forcer les câblodistributeurs à offrir des forfaits de base à 25 $ par mois à leurs clients s'applique aux compagnies comptant plus de 20 000 abonnés.

La CCAP avec ses 15 500 clients n'est pas assujetti à cette décision mais elle a décidé de l'appliquer elle aussi.

En effet, elle offrira, à compter du 1er mai, un service numérique de base à 19,99 $. Cinq dollars de moins que la concurrence.

Ce service comprendra entre autres les chaînes CBC, ICI Radio-Canada, CCAP. Tv, ICI RDI, NBC, PBS, Télé-Québec, Télé-mag, TVA, VRAK, V ainsi que les chaînes Stingray et les canaux de radio. Au total, la nouvelle base numérique comprendra 181 chaînes.

Les abonnés auront le choix de conserver leur forfait actuel ou de migrer vers un service de base plus petit et de payer seulement pour les canaux qu'ils veulent avoir.

Plus de détails :

https://www.ccapcable.com/petite-base-numerique-en-dessous-de-20-1328

Diane Clavet

La construction d'un garage tourne au cauchemar

Même avec un permis de la ville, un propriétaire pourrait devoir démolir son garage pourtant conforme selon le règlement municipal. Pourtant, il ne reste que la porte et les revêtements à installer

Une lettre transmise par Hydro-Québec l'a informé que le garage est situé dans une servitude de transport d'électricité (735 kv soit les grands pylones) et qu'il doit l'enlever. Il faut croire que, ni son contrat, ni le certificat de localisation, ni le permis de la ville ne mentionnaient la présence de cette servitude. Elle aurait été consentie il y a plusieurs décennies.

Je n'élaborerai pas sur la responsabilité des intervenants qui relève du juridique mais vous comprendrez que le projet est compromis et qu'il faudra déployer temps et argent afin de dénouer l'impasse.

On peut espérer que le propriétaire trouvera un terrain d'entente avec Hydro-Québec. Dans le cas contraire, la démolition ou le déplacement sera nécessaire et le propriétaire s'attendra à obtenir réparation auprès des différents intervenants.

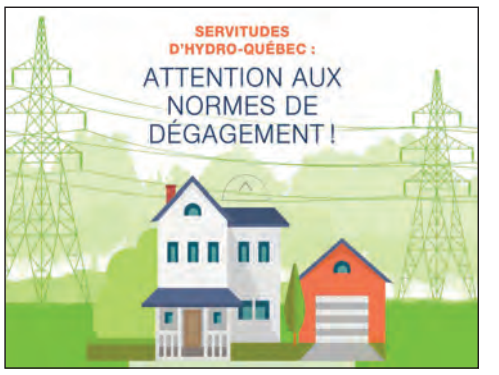

Sachez qu'à proximité de toutes les lignes électriques aériennes ou souterraines, des distances minimales doivent être respectées. Parfois elles sont inscrites dans un acte de servitude mais dans tous les cas, Hydro-Québec a normalisé ces distances pour votre sécurité.

En terminant, le propriétaire doit s'assurer de la présence de servitudes avant d'entreprendre un projet sur sa propriété. L'arpenteur-géomètre est le professionnel tout désigné pour l'accompagner dans son projet et lui éviter de mauvaises surprises. D'autres contraintes peuvent échapper à la connaissance du propriétaire.

Je vous invite à vous rendre sur le site d'Hydro-Québec section résidentiel à l'icône sécurité électrique. Vous verrez les dimensions à respecter pour vos installations (garage, remise, piscine, etc…). Vous pourriez sauver temps, argent, désagrément, etc.

Yves Lefebvre, arpenteur géomètre

Temps de réveiller des plantes qui dorment

par Jocelyne Clavet

En mars et au début d'avril, il est temps de réveiller les plantes qui dorment, notamment les bulbes tendres que vous avez placés dans le sous-sol pour l'hiver: cannas, callas, bégonias tubéreux, caladiums, dahlias, glaïeuls, alocasias, etc. et aussi tout pélargonium (géranium) que vous aurez mis en dormance

Comment faire

Si vous avez gardé vos bulbes en pot, il suffit de placer le contenant dans un emplacement ensoleillé et relativement chaud (une température d'intérieur normale est très adéquate) et de commencer à arroser. Doucement au début, car la plante n'a pas encore de racines, mouillez à peine le terreau la première fois. Mais à mesure que sa croissance reprend, augmentez la quantité d'eau et la fréquence d'arrosage.

Une fois que la plante est en pleine croissance, arrosez-la selon la règle d'or de l'arrosage: arrosez abondamment, assez pour humidifier toute la motte de racines, puis attendez que le terreau soit sec avant d'arroser de nouveau.

Si le bulbe a été conservé à nu, empotez-le dans un terreau légèrement humide. Les tubercules de bégonia préfèrent être à peine enterrés pendant la reprise: couvrez-les seulement de 1 cm de terreau. Pour les autres, placez le bulbe de façon à le couvrir de 5 cm de terreau. (Au repiquage en pleine terre à la fin de mai ou en juin, vous pouvez ajuster la profondeur selon le tableau ci-dessous). Encore ici, peu d'arrosage sera nécessaire au début, car le bulbe n'a pas encore de racines, mais à mesure que la plante commence à pousser, le terreau assèchera de plus en plus rapidement et il faudra augmenter la fréquence d'arrosage en conséquence, suivant la règle d'or de l'arrosage. Le pélargonium des jardins (Pelargonium x hortorum), autrefois appelé géranium zonal, n'est pas un bulbe, bien sûr, mais plusieurs personnes le mettent néanmoins en dormance à l'automne, souvent en suspendant la plante à l'envers sans terreau dans une pièce sombre.

Très honnêtement, la plante déteste un tel traitement (sa vraie nature est de rester en croissance toute l'année), mais si la vôtre est encore en vie, rempotez-la maintenant, taillez pour supprimer les parties mortes et commencez à arroser doucement, tel qu'expliqué ci-dessus, jusqu'à ce que la croissance reprenne.

Quand précisement, repartir vos plants?

Certaines des plantes ici mentionnées aiment profiter d'une longue période de croissance. On peut ainsi les empoter dès mars ou au début d'avril. C'est notamment le cas des alocasias, des bégonias tubéreux, des caladiums, des cannas et des pélargoniums.

Mais d'autres sont à croissance plus rapide: empotez-les seulement 4 à 6 semaines avant le dernier gel sinon ils tendent à devenir trop gros et étiolés dans la maison. C'est notamment le cas du dahlia et du glaïeul. Le calla (Zantedeschia) peut même fleurir sur le rebord de la fenêtre plutôt que dans le jardin si vous le plantez trop tôt, donc… attendez encore un peu avant de l'empoter.

Source: Internet

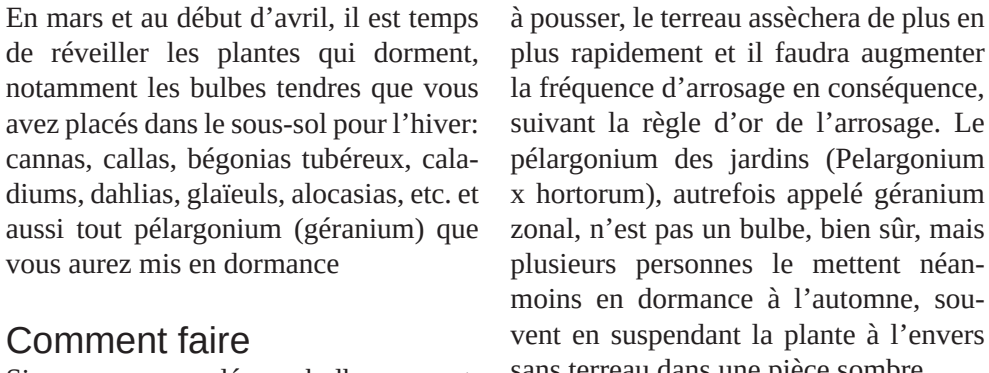

Repiquez les bulbes plus profondément quand vous les plantez à l'extérieur au début de l'été.

Sainte-Brigitte-de-Laval

Sainte-Brigitte-de-Laval, une ville qui se réinvente

Bibliothèque Municipale

L'heure du conte

Envolés les oeufs de Pâques

Alerte! Un bruit court dans la campagne: un dangereux bandit masqué recherche le lapin de Pâques. Au lieu d'aller cacher ses oeufs comme d'habitude, celui-ci est donc obligé de se cacher lui-même. Pendant ce temps, ses amis partent faire la tournée à sa place. Mais qui est ce fameux bandit ?

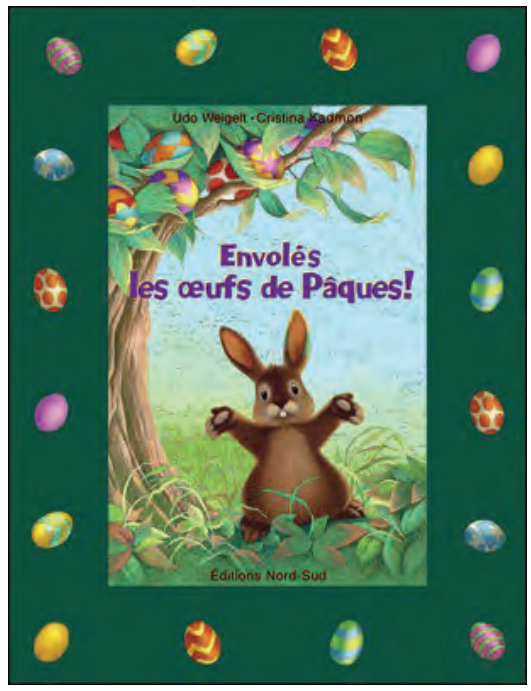

Thèmes:

- Pâques, Printemps

Pistes de prolongement:

- Activité d'observation
- Bricolage

Victor et Lilas seront aussi avec nous pour raconter l'histoire !

Le Samedi 19 Mars 2016

10h15 à 11h15

Les parents sont les bienvenus, venez en grand nombre. Pour les enfants de 2 à 6 ans.

Béatrice et Marion vous attendent à la mezzanine de la bibliothèque.

Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu ce printemps dans la nuit de samedi à dimanche, du 12 au 13 mars 2016 à 2 h du matin. Il nous faudra donc avancer l'heure.

CARROSSIER C. CLAVET

Conrad Clavet
propriétaire

397, ave Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval
(Québec) G0A 3K0

Tél: 418 825-1161 Fax. : 418 825-1594

Depuis 1975, nous réalisons des jardins de diverses inspirations, en utilisant des matériaux naturels.

Nous créons des lieux de vie.

PLAN D'EAU
FOYER EXTÉRIEUR
TRAVAUX DE PIERRE
AMÉNAGEMENT DE SPAS ET PISCINES
ÉCLAIRAGE DE JARDIN

LES JARDINS DE VOS RÊVES

Tél. : 418 825-1081 ■ www.lesjardinsdevosreves.com

Petites annonces

Tombée le 6 avril 2016
alinegfortier@hotmail.com
Tél: 418 825-1182

À LOUER

4 ½ pces à louer au 4, de la Fabrique
418 907-1278

GARDIENNES

Laurie, 15 ans, garderait les soirs et fins de semaine. Expérience avec les jeunes.
825-4653
Gardienne avertie, 14 ans, expérience, demeurant rue du Calvaire, garderait les soirs et fins de semaine.
825-1547, Marianne
Service de garde en milieu familial.
418 263-7602
Jeune fille 12 ans, gardienne avertie, expérience, demeurant rue du Calvaire, garderait soirs et fins de semaine.
825-1547, Émilie

SERVICES

Réparation de souffleuse, freins d'auto. Pose démarreur à distance.
825-1653
Aide aux devoirs, primaire et secondaire. Spéc. maths. Contactez-moi.
848-9672

Friperie

La Friperie sera ouverte les 7 et 21 avril, 5 et 19 mai ainsi que les 2 et 16 juin de 19 h 30 à 20 h au sous-sol de l'église.

Présentement, nous avons surtout du linge et des jouets pour enfants ainsi que des vêtements pour dames.

La Friperie est ouverte à tous. Au plaisir de vous voir.

L'équipe de la Friperie

Marc Pleau

5e anniversaire

Déjà 5 ans que tu nous as quittés. Ton souvenir est toujours présent dans nos coeurs. Tu nous manques beaucoup.

Ton épouse Colette Lessard, tes enfants et petits-enfants.

Question du mois

Avez-vous un médecin de famille ?
a) oui b) non

Allez répondre sur notre site web. Les réponses sont compilées de façon anonyme et les résultats seront publiés dans le prochain journal.

Résultats de la question du mois dernier

Votre prochain véhicule sera-t-il
à essence ou diesel, hybride ou électrique?
60 % de nos répondants continueront à acheter des voitures à essence.
40 % achèteront des véhicules hybrides,
Aucun répondant n'achètera des voitures électriques.

Le Lavalois

Publication officielle à l'intention de la population de Sainte-Brigitte-de-Laval

Le Lavalois
C. P. 1020
Sainte-Brigitte-de-Laval, G0A 3K0
Tél. : 418 907-7172

Courriel : lelavalois@ccapcable.com
Web : www.lelavalois.com

L'équipe du Lavalois

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lucille Thomassin, présidente	948-2610
André Lachapelle, v.-président	825-3035
Louise Côté,secrét..-trésorière	948-8947
Aline Fortier, administratrice	825-1182
Diane Clavet, administratrice	825-2502
Doris Tessier, administratrice	825-0029
J.-Frs Gerardin, dir. journaliste	948-8947

COLLABORATEURS

Jocelyne Clavet, montage
Marie-Andrée Renauld, montage
Rita Boucher, montage
Alain Bouchard, photographe
François Beaulieu, site web

Calendrier du Lavalois

2016

Tombée	Sortie
06 avril	15 avril
04 mai	13 mai
08 juin	17 juin
03 août	12 août
07 septembre	16 septembre
05 octobre	14 octobre
02 novembre	11 novembre
30 novembre	09 décembre

COLLABORATEURS

Le journal Le Lavalois reçoit l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

YVES LEFEBVRE
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

25 ans d'expérience à Ste-Brigitte-de-Laval
Résidentiel et commercial
Certificat de localisation
Lotissement de terrain
Plan topographique (RCI)
Projet d'implantation, implantation
Copropriété, projet de développement
Piquetage et bornage de terrains et terres

1975, rue Thomas Pope
Québec, [Québec]
G2A 1X1

Courriel : ylag@qc.aira.com **Téléphone : 418-847-6093** **Télécopieur : 418-847-6240**

Plomberie
Denis Lajeunesse
Résidentiel et Commercial
1259, Boul. Raymond
Québec (Québec) G1B 1K1
418 998-3446
compagnie: 91942086

Plus de 20 ans d'expérience

24, du Domaine
Ste-Brigitte-de-Laval
(Québec) G0A 3K0

T 418 825-1093
F 418 825-1092
ebenisteriemg2003@live.com

ÉBÉNISTERIE MG · QUALITÉ & SAVOIR-FAIRE DEPUIS 2003 ·

Cuisine, salle de bain et mobilier

CCAP CABLE.COM

TÉLÉVISION ✦ TÉLÉPHONIE ✦ INTERNET

FORFAIT 3 SERVICES 89,89$ / mois

Internet

+

Télévision

+

Téléphonie

+

Terminal G8 en location

- **Consommation INTERNET ILLIMITÉE entre minuit et 8h00 am.**
- **COMBO MÉGA (plus de 280 chaînes) au MÊME PRIX QUE LE FRANCO pour les 3 premiers mois.**

418.849.7125

www.ccapcable.com

CCAP Tv Votre Tv locale

CCAP GO

*L'offre est sujette à changements et peut être modifiée sans préavis. Le forfait comprend : une ligne téléphonique (par câble ou par Internet), la télévision numérique avec un combo Franco, Internet plan Lite et un terminal G8 en location. Certaines conditions s'appliquent. Taxes en sus.